

Libéraux 58.2%
Néo-démocrates 8.6%
Conservateurs 8.6%
Créditistes 3.3%

Sondage au Québec

Forte avance des libéraux fédéraux

par J.-Jacques SAMSON

Le Parti conservateur et le Crédit social accusent d'importantes pertes dans leurs adhésions parmi l'électorat du Québec, laissant entrevoir un balayage libéral sans précédent dans la province, à l'élection du 18 février prochain, si les intentions de vote des électeurs se maintiennent.

C'est ce qui ressort d'un sondage scientifique effectué entre le 20 et le 22 décembre dernier par l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP) pour le compte des quotidiens LE SOLEIL et The Gazette.

Si cette élection avait lieu maintenant, le Parti libéral recueillerait 58,2 pour 100 des votes exprimés; le Parti conservateur 8,6 pour 100; le Nouveau Parti démocratique (NPD) 8,6 pour 100; le Crédit social, 3,3 pour 100.

Le Parti conservateur n'a pas réussi à gagner la faveur des Québécois pendant les six mois qu'il a exercé le pouvoir à Ottawa. En mai 1979, lorsque le parti dirigé par Joe Clark a pris la direction des affaires du pays, le Québec n'avait fourni que deux députés conservateurs sur les 74 circonscriptions électorales: MM. Roch LaSalle et Heward Grafftey, deux vieux routiers du PC dans Joliette et Missisquoi. L'ex-creditiste Richard Janelle, de Lotbinière, s'est joint à eux depuis. Le PC avait alors recueilli 13,7 pour 100 des votes au Québec.

Le Crédit social, pour sa part, dirigé par Fabien Roy, comptait six députés avant la dissolution de la Chambre. En mai, il avait conservé 16 pour 100 des votes. Le sondage conduit par l'IQOP ne lui reconnaît plus que 3,3 pour 100 des suffrages.

Le sondage a été effectué entre jeudi et samedi de la semaine dernière. L'ex-premier ministre, M. Pierre Trudeau, avait annoncé quelques jours plus tôt, soit mardi, qu'il assumerait à nouveau la chefferie du Parti libéral pour l'élection de février, revenant sur sa décision de mettre fin à sa carrière politique.

Les néo-démocrates se sont hissés sur le même palier que les conservateurs, au Québec.

Le sondage révèle par ailleurs que les femmes préfèrent légèrement plus le Parti libéral que les hommes (soit 60,3 pour 100 contre 55,5 pour 100). A l'inverse, les conservateurs et les néo-démocrates retrouvent davantage leur clientèle parmi les hommes.

Les non-francophones préfèrent davantage le Parti libéral que les francophones (71,8 pour 100 contre 55,5 pour 100).

Enfin, la ventilation des résultats selon les régions démontre que le Parti libéral a ses appuis les plus solides dans les régions immédiates de Montréal et de Québec.

Le tableau comparatif des résultats de l'élection du 22 mai 1979 et du sondage effectué par l'IQOP, la semaine dernière, se lit comme suit:

	Election de mai 79	Sondage de décembre 1979
Parti conservateur	13,7	8,6
Parti libéral	61,9	58,2
NPD	5,1	8,6
Crédit social	16	3,3
Autre parti		1,7
Ne voterait pas		2,3
Annulerait		1,4
Sans opinion		15,9

La polarisation s'accroît

Le Parti libéral n'a cessé depuis 1963 d'accroître ses gains au Québec, à l'exception d'une légère entorse lors de l'élection de 1972. Le pourcentage des votes recueillis est monté de 45,6 pour 100 en 1963 à 61,9 pour 100.

Le Parti conservateur est unilingue. De 1963 à 1974, il conservait entre 17,4 et 21,4 pour 100 des suffrages populaires. En mai 1979, pendant que M. Joe Clark s'accaparait le pouvoir, au Québec, le Parti conservateur essayait un net recul, tombant à 13,7 pour 100 du vote.

La dernière remontée du NPD date de 1965. Dirigé par M. Robert Cliche, il avait alors récolté 12 pour 100 du vote populaire. En 1979, ce pourcentage n'était que de 5,1 pour 100. Les sondages de l'IQOP lui accordent maintenant 8,6 pour 100.

Les créditistes écoperaient très fortement si les résultats du sondage sont confirmés. En 1963, ils détenaient 27,3 pour 100 des votes exprimés au Québec. La vague libérale pourrait expulser très aisément certains de leurs cinq députés de la Chambre des communes: ce sont le chef Fabien Roy (Beauce), M. Charles-A. Gauthier (Roberval), Adrien Lambert (Bellechasse), Armand Caouette (Abitibi) et Eudore Allard (Rimouski). En mai, avec la venue de Fabien Roy, ils ont comptabilisé 16 pour 100 des votes. Le sondage de l'IQOP révèle une cote d'amour de 3,3 pour 100 des électeurs.

méthodologie de ce sondage en page A-2

un autre sondage fait dans tout le Canada favorise les libéraux, page B-1

mercredi



Un port qui fera encore jaser

Depuis 1897, il est question d'un port de mer à Gros-Cacouna. Depuis ce temps, bien des premiers ministres et des engagements électoraux se sont succédés, comme le fait voir un relevé préparé par notre journaliste Réal Laberge. Il reste maintenant à savoir s'il y aura de nouvelles promesses au cours de l'actuelle campagne électorale.

page A-4

En éditorial

La conception de la loi de protection des sols heurte de plein fouet les intérêts des constructeurs, estime Maréchal Francoeur.

page A-6

Un million de morts et il gagne son pari

LAS VEGAS, Nevada (AP) — Un Américain qui a parié \$5.000 qu'un tremblement de terre détruirait Los Angeles la semaine prochaine ne touchera \$350.000 que si le désastre fait un million de morts, a annoncé le bookmaker, qui a pris le pari.

Au surplus, le séisme devra se produire entre midi le 31 décembre et midi le 1er janvier.

Pour ce qui est de l'identité du parieur, elle n'a pas été révélée. On sait simplement qu'il était bien habillé et âgé d'une quarantaine d'années.

sommaire

Annonces classées	F-7 à F-16
Arts et spectacles	E-2 à E-4
Bandes dessinées	F-13
Bridge	F-10
Consommation	D-1 à D-3
Décès	F-19
Economie-finances	F-1 et F-2
Feuilleton	F-14
Hier et aujourd'hui	C-14 et C-15
Horoscope	F-12
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	F-3 à F-19
Mot mystère	F-7
Mots croisés	F-8
Où aller à Québec	E-2
Page documentaire	A-7
Patron	F-11
Sport	C-1 à C-6
Télévision	E-4

météo

Neige passagère et vents modérés. Demain, neige passagère et moins doux.

détails, page F-15

Washington craint un procès pour 7 des otages

TEHERAN (d'après AFP, AP, UPI, NYTNS) — Sept des 50 otages américains de Téhéran sont portés disparus par le département d'Etat à Washington. C'est ce que l'on conclut, dans les milieux gouvernementaux de la capitale américaine, du fait que quatre dignitaires religieux, autorisés à rencontrer les otages, n'ont pu en voir que 43.

Un porte-parole du département d'Etat a fait savoir que l'on craignait à Washington que les sept otages manquants soient ceux contre qui des accusations d'espionnage seront bientôt portées par des tribunaux islamiques. Les sept auraient été récemment transférés dans un bâtiment proche de l'ambassade ou dans une prison réservée aux prisonniers politiques.

Depuis plusieurs semaines, la presse et le département d'Etat s'accordaient sur le nombre de 50 otages. Cependant, lors de leur visite hier matin à l'ambassade, les quatre religieux autorisés à célébrer le service de Noël n'auraient vu que 43 otages. Cette indication a confirmé qu'en dehors des étudiants islamiques, nul ne sait combien d'otages sont détenus à Téhéran.

Lors de la prise de l'ambassade, voici plus de sept semaines, le nombre de soixante-trois personnes détenues avait été avancé par le département d'Etat. Plus tard, trois, puis dix personnes furent libérées. Ainsi cinquante semblait être le chiffre le plus proche de la réalité. Mais le département d'Etat a toujours souligné qu'il ne connaissait pas le nombre exact des détenus.

"Nous avons à plusieurs reprises demandé une liste des otages au gouvernement iranien, mais nous n'avons jamais rien reçu", a indiqué le porte-parole du département d'Etat, M. David Passage. La différence entre les chiffres avancés, a-t-il ajouté, illustre, pour nous, l'importance d'une telle liste, ainsi que de la confirmation par les Iraniens que tous les otages sont en bonne santé.

Hier, les quatre ecclésiastiques, ont affirmé que l'un d'eux en a vu 21, le deuxième en a vu 16 autres, et les deux derniers qui étaient ensemble en ont vu six.

"Aucun des ecclésiastiques n'a vu tous les otages ensemble; or, cela aurait été la seule manière de pouvoir les dénombrer", a estimé un

(Suite à la page A2, 4e col.)



Otages souriants

Deux des otages de l'ambassade américaine de Téhéran semblent connaître un moment de détente grâce à la fête de Noël. Cette photographie a été prise par un journaliste iranien, à la demande des étudiants islamiques, lors de la visite sur les lieux de quatre dignitaires religieux.

Désastre maritime au large de la Colombie-Britannique

(D'après PC, AFP et UPD) — Aucun signe de vie n'a été décelé à bord du minéralier panaméen 'Lee Wang Zin' qui a chaviré à l'extrémité nord de

l'île de la reine Charlotte (Colombie-Britannique), hier, en raison d'une violente tempête qui sévissait dans cette zone.

C'est ce que laissait entendre, hier soir, les appareils des garde-côtes américains qui ont répondu aux signaux de détresse et qui, par la suite, ont dû suspendre leurs recherches.

Le minéralier avait quitté Prince-Rupert, tôt hier, à destination du Japon. Mesurant 222 mètres, il comptait un équipage d'environ 30 personnes. L'appel de détresse a été enregistré vers 12h25 à l'heure de l'Est.

Le cargo de 15.528 tonnes a été repéré vers 16h15, heure de l'Est, à environ 92 km à l'ouest de Prince-Rupert qu'il avait quitté alors que les conditions météorologiques étaient mauvaises.

Le centre de sauvetage de Victoria a enregistré les signaux de détresse. Il a dépêché des appareils américains et canadiens sur les lieux. Un hélicoptère canadien a aussi repéré le navire chaviré.

Une ceinture de sauvetage a été aperçue. Le mauvais temps et l'obscurité ont motivé l'interruption des recherches pour retrouver des survivants possibles.

Echec et mat pour la police de Montréal

MONTREAL (PC) — Après un mois de recherches, la police de Montréal doit reconnaître son impuissance devant un fraudeur, qui a vendu 8.000 jeux d'échecs électroniques inexistants à \$62,45 chacun.

Avant de quitter Montréal, le 26 novembre, il a changé ses \$500.000 en pièces d'or et il aurait pris la direction de Vancouver. Certaines indications veulent qu'il se trouve actuellement à Taiwan.

La secrétaire qu'il avait embau-

chée, Mlle Janet McIntosh, a dit qu'il se faisait appeler Brian Gould, qu'il était toujours tiré à quatre épingles, qu'il fumait beaucoup et qu'il mangeait des hot dogs à tous les jours.

Le sergent-détective Gilles Gagnon, de la brigade des fraudes commerciales, a noté qu'il s'agissait "presque d'un crime parfait".

Toutes les commandes pour les jeux d'échecs parvenaient par la poste, car ils étaient annoncés dans les journaux.

le cahier

consommation

Le coût du panier de provisions n'a augmenté que de 2,8 pour 100 depuis le mois de mai, selon un relevé fait par LE SOLEIL dans cinq supermarchés de la région de Québec.

page D-3

Méthodologie du sondage Washington craint...

Ce sondage a été réalisé par l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP) pour le compte des journaux LE SOLEIL et THE GAZETTE, du 20 au 22 décembre 1979, auprès d'un échantillon représentatif de la population québécoise.

Cette cueillette a été réalisée par téléphone de façon centralisée par 25 intervieweurs et deux superviseurs. Les entrevues furent effectuées le 20 décembre 1979, de 17h à 22h et les 21 et 22 décembre, de 16h à 22h et jusqu'à cinq appels furent logés pour interroger le répondant. Le contrôle durant la cueillette des données a été permanent et une vérification additionnelle

des questionnaires complétés fut aussi effectuée par une équipe parallèle.

L'échantillon d'analyse

L'échantillon d'analyse à partir duquel ont été généralisés les résultats à la population de 18 et plus — population cible — est un échantillon stratifié représentatif.

Le principe de la stratification est simple et intuitif, notent les sondeurs: on décompose la population québécoise en âge de voter — 18 ans et plus — en groupes plus homogènes appelés strates, et on procède ensuite à un sondage au hasard systématique à l'intérieur de chacune des strates. La variable choisie pour définir les strates est constituée par:

— les dix régions administratives telles que définies par l'arrêté ministériel du 19 mars 1976;

— chaque région fut ensuite décomposée en sous-régions administratives;

— ensuite chaque région administrative fut stratifiée selon les divisions de recensement en respectant la taille des municipalités réparties en sept catégories, selon leur importance numérique.

La répartition du total de l'échantillon entre les différentes strates et sous-strates s'est faite de façon proportionnelle à l'importance de la population respective.

L'échantillon d'analyse obtenu a

posteriori est de 699 répondants issus d'une liste échantillonnale initiale de 1.000 sélection. De ce nombre — 1.000 — 61 sélections ont été considérées hors de l'échantillon, ce qui a ramené l'échantillon final à 939 sélections. Ainsi le taux de réponse net sur l'échantillon final de 699 réponses est de 74,4 pour 100. Tous les résultats sont basés sur ce nombre échantillonnal.

Précisions des résultats

La marge d'erreur statistique maximale absolue dans les estimations est de plus ou moins 3,8 pour 100, selon un niveau d'exigence statistique de 95 pour 100. C'est donc dire que l'examen statistique des résultats bruts du sondage permet de conclure qu'à 95 pour 100 de certitude, il n'existe pas de différence significative entre la population réelle et l'échantillon des points de vue de la répartition linguistique entre francophones et non-francophones; de la répartition des sexes; de la répartition par groupes d'âges.

IQOP certifie que les numéros de téléphone des ménages ont été choisis au "hasard systématique" et dans une seconde étape, à l'intérieur de chaque ménage, le répondant a été choisi à l'aide de la méthode Trodahl-Carter qui assure à chaque membre en âge de voter une chance égale de donner son opinion.

Les sondeurs ont fourni des tableaux statistiques de contrôle de la représentativité des répondants.

(Suite de la première page)
porte-parole du département d'Etat. Un des étudiants islamiques a, de son côté, expliqué que les ecclésiastiques avaient peut-être fait une erreur, car ils ont vu les otages par petits groupes.

A la question de savoir pourquoi les ecclésiastiques n'avaient pas pu voir tous les otages ensemble, l'étudiant a répondu: "Très vraisemblablement, il y avait quelque agent de la CIA parmi ces prêtres!"

Bonne santé

Néanmoins, les 43 otages vus paraissent en bonne santé, ont affirmé les dignitaires religieux à leur sortie de l'ambassade des Etats-Unis.

Les otages leur ont déclaré avoir droit à une heure d'exercice par jour. Leurs mains ne sont plus entravées et se disent bien nourries.

"Sur le plan psychologique, affirme l'un des ecclésiastiques, nous avons constaté des signes plus visibles de fatigue chez certains otages que chez d'autres, mais tous ont été en mesure de mener une conversation intelligente."

Ils ne sont plus isolés les uns des autres. Les chambres étaient décorées pour Noël.

Certains otages voulaient avant tout parler, a déclaré l'un des religieux, qui a noté à ce propos qu'il avait été par exemple interrogé par quelques-uns d'entre eux sur le classement de la coupe de football américain.

Ces jours derniers, des rumeurs non véritablement confirmées avaient circulé selon lesquelles certains otages auraient été transférés dans un bâtiment voisin. Mais les ecclésiastiques ont déclaré qu'ils n'avaient posé aucune question à ce sujet aux détenus ou à leurs gardiens.

La rencontre des religieux et des otages a été filmée et enregistrée par les étudiants islamiques. Les chaînes de télévision américaines ont refusé la proposition de projeter ces films. Les quatre otages doivent, en principe, avant leur départ rencontrer l'ayatollah Khomeini, mais la date de leur audience n'a pas encore été fixée.

Cette rencontre dissipera peut-être les incertitudes qui continuent à peser sur le sort des otages. En privé, plusieurs ministres admettent que leurs positions ne coïncident pas toujours avec celles des étudiants, et plusieurs sources diplomatiques occidentales parlent de dissensions entre "durs" de la révolution islamique et "modérés" formés en Occident. Hier matin, l'ayatollah Khomeini a démis de ses fonctions le chef d'état-major des forces armées iraniennes. Par ailleurs, les exécutions de poursuivent et lundi dix personnes ont été passées par les armes pour des crimes politiques ou de droit commun, ce qui porte à 675 le nombre des personnes exécutées depuis le début de la révolution.

Sur le plan international, l'ONU a publié la lettre du gouvernement américain demandant la convoca-

tion du conseil de sécurité "pour induire l'Iran à se conformer à ses obligations internationales", c'est-à-dire à libérer les otages. On s'attend que le conseil se réunisse demain ou vendredi à ce sujet.

Les trois armes regrettées

TORONTO (PC) — L'Institut canadien des études stratégiques recommande la dissolution de la structure commune des forces armées et le rétablissement de la marine, de l'armée et de l'aviation comme entités distinctes.

Dans son rapport au comité d'étude gouvernemental sur l'unification des forces canadiennes, l'Institut dit que l'armée manque d'effectifs, qu'il n'existe aucun plan en cas de mobilisation et que la sécurité du pays est à un niveau d'inefficacité inacceptable.

L'Institut canadien des études stratégiques dit également que les forces canadiennes manquent de munitions ou n'en ont pas du tout, et n'ont pas tous les approvisionnements et équipements essentiels. Le document critique également le fait que les forces armées du Canada soient placées sous la direction de civils.

Population à la hausse

OTTAWA (PC) — La population canadienne s'élevait, le 1er octobre, à 23.742.000, a fait savoir Statistique Canada.

Voici comment elle se répartissait dans les provinces et territoires suivants: Ontario, 8.517.700; Québec, 6.302.000; Colombie-Britannique, 2.587.200; Alberta, 2.030.800; Manitoba, 1.026.400; Saskatchewan, 960.000; Nouvelle-Ecosse, 848.500; Nouveau-Brunswick, 703.500; Terre-Neuve, 577.400; Ile-du-Prince-Edouard, 123.200; Territoires du Nord-Ouest, 43.200 et Yukon, 21.800.

le mot du jour

Sans bride

L'harnachement est l'action de mettre le harnais. Comme le harnais est destiné au cheval, on ne peut pas harnacher une chute. On fait donc l'aménagement d'une chute pour produire de l'électricité.

Pierre BELLEAU

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samеди: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitee. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

La terre a tremblé en Grande-Bretagne

EDIMBOURG, Ecosse (AP) — La terre a tremblé en début de journée, aujourd'hui, dans le Nord-Ouest de l'Angleterre et le Sud de l'Ecosse, provoquant la panique parmi des milliers de personnes qui sont descendues en hâte dans la rue.

Cependant, on ne signale ni victimes, ni dégâts importants.

Selon la police, le séisme a commencé à 3h54 (heure de Londres) et a duré une trentaine de secondes.

La plupart des habitants de la région étaient au lit, après avoir fêté Noël.

"Nous dormions lorsque nous

avons été réveillés en sursaut par la secousse, a déclaré M. Brian Ferrier, qui habite dans le Sud de l'Ecosse. La maison a vraiment tremblé et nous sommes sortis précipitamment. La secousse a été forte mais nous avons constaté rapidement que les cheminées n'étaient pas tombées à travers le toit."

D'après d'autres régions, la secousse a été accompagnée d'un grondement sourd.

La Grande-Bretagne se situe très à l'écart des régions d'activités volcaniques. Néanmoins, certaines régions ont déjà connu, de temps à autre, de petits tremblements de terre.

La TV américaine a refusé une offre des étudiants iraniens

NEW YORK (AFP) — Les trois grandes chaînes commerciales de télévision américaine ont refusé hier de diffuser un film des cérémonies religieuses de l'ambassade de Téhéran, en raison des conditions exorbitantes exigées par la télévision iranienne et les "étudiants islamiques".

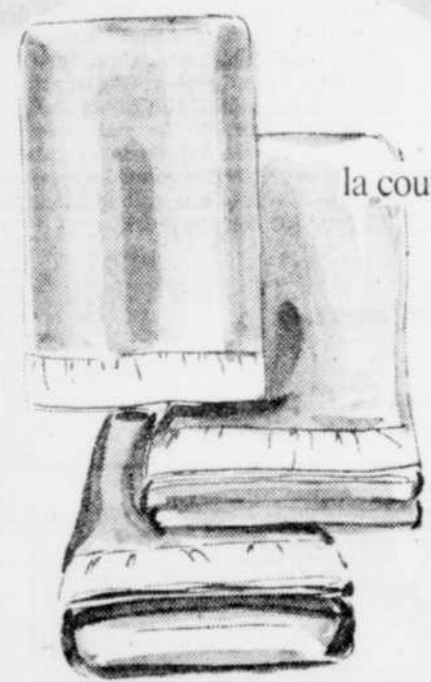
ABC, CBS et NBC ont révélé que la télévision iranienne, autorisée à filmer les services par les "étudiants",

leur imposait de diffuser la bande dans son intégralité — 55 minutes — sans la moindre modification de montage.

Elle demandait en outre soit diffusée en tête de film une déclaration de l'ayatollah Khomeini lue par un "étudiant". Enfin, ont indiqué les trois chaînes, les "étudiants" réclamaient à chacune le paiement de 425 dollars par minute de film.

feu vert sur la

VENTE DE JANVIER



la couverture « Kenwood »

gage de confort et de chaleur, mélange de laine et acrylique, bord ourlé de satin, rose, vert, bleu, or, brun.

simple double 71 x 87

reg. \$35 \$26⁹⁵

la douillette « Turnabout »

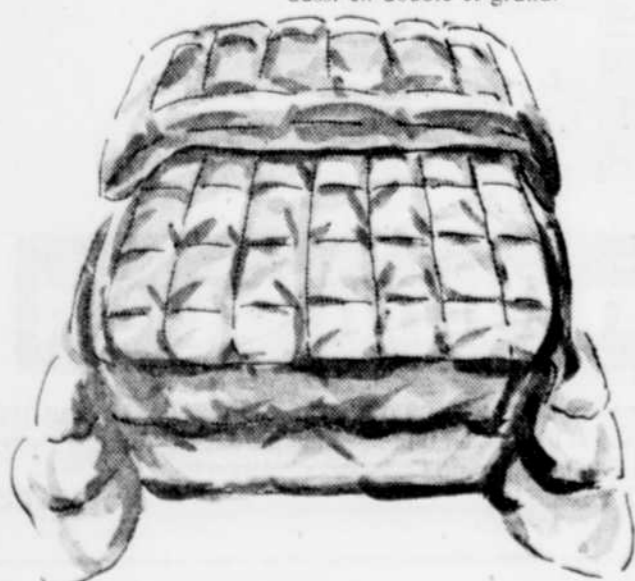
douillette en coton et polyester (des 2 côtés (pas de finette!) gonflée 100% fortrel, brun, marine, beige, jaune, rouge.

douillette simple rég. \$45 \$34.95
aussi en double, grand, très grand.

pour l'accompagner avec raffinement.

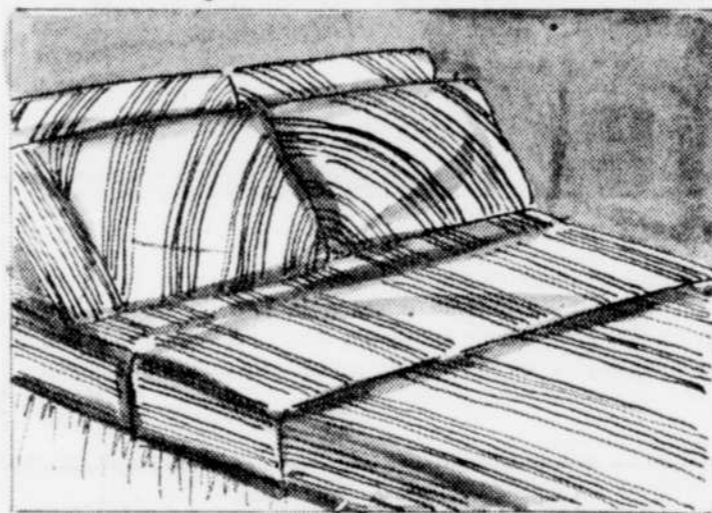
le couvre-oreiller rég. \$8 \$6.99

la jupe de lit simple rég. \$18 \$14.99
aussi en double et grand.



les draps

« Rayures Carroussel »



multi-rayures sur fond beige pour cet ensemble en luxueuse percale de coton et polyester, facile d'entretien et de longue durée.

simple rég. \$14 \$11.99

double rég. \$18 \$15.99

grand rég. \$26 \$21.99

taies rég. \$14 \$11.99 (la paire)

douillette assortie

simple rég. \$55 \$39⁹⁵

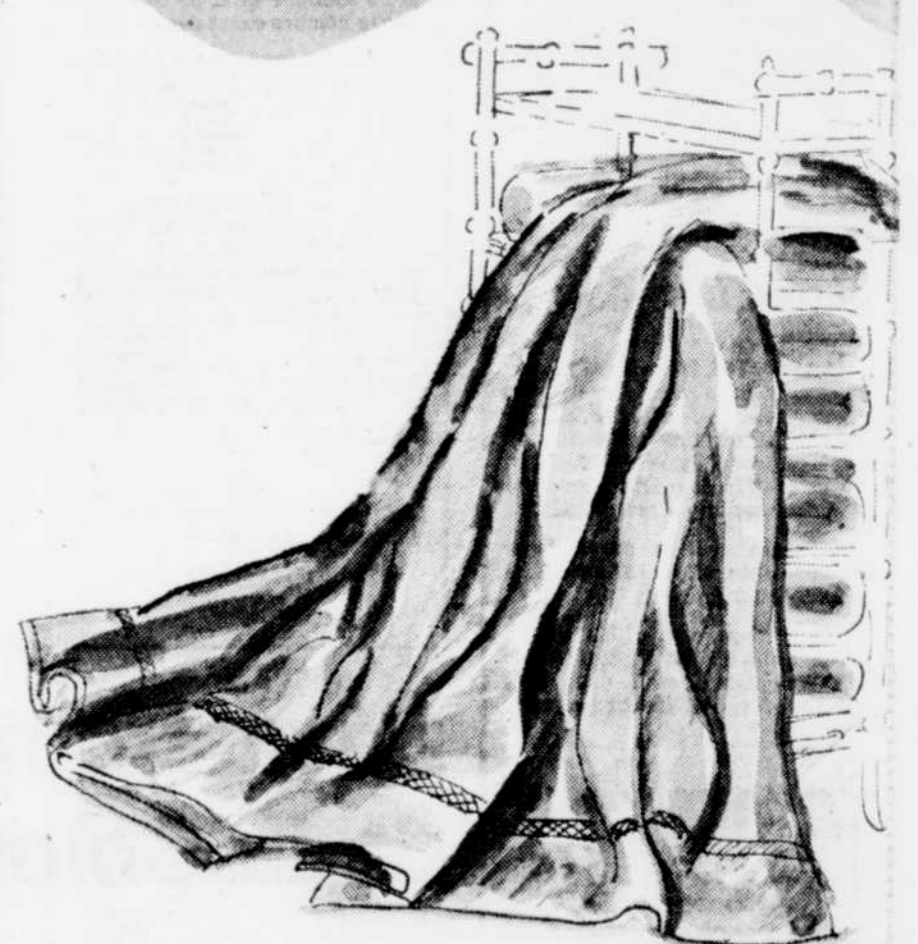
double rég. \$60 \$45⁹⁵

grand/très grand rég. \$70 \$55⁹⁵

les essuie-vaisselle gaufrés

100% coton, tissage gaufré pour mieux absorber...

79¢



les serviettes « Monaco »

superbe et douce ratine de velours en 8 coloris

de bain rég. \$10 \$7.99

à mains rég. \$ 7. \$5.99

débarbouillette rég. \$ 3.25 \$2.49

la maison
simons
place de l'hôtel-de-ville / place ste-foy



Les rues de Québec luisaient comme un miroir.

Le Soleil, Jean Vallières



Un record de 14.4 mm de pluie en ce 25 décembre.

Le Soleil, Jean Vallières

Noël sous la pluie

par Michel CORBEIL

La région de Québec aura connu, cette année, un Noël chaud et pluvieux.

Alors que dimanche et lundi dernier, les minima enregistrés étaient les plus élevés des annales météorologiques, la journée d'hier s'inscrit comme le 25 décembre de la pluie.

Un record de 14,4 millimètres de pluie a arrosé une journée qu'on imagine affronter autrement qu'avec un parapluie. Et il n'y a pas que la neige qui s'est mise à fondre.

Les activités des vacanciers du temps des Fêtes ont aussi été perturbées. Évidemment, la partie

de hockey ou de ballon-balai, que les gens voulaient organiser sur une patinoire extérieure pour se remettre du lendemain de la veille, a été remise à cause de la pluie.

Il n'était guère plus réjouissant de penser s'adonner au ski de fond. D'ailleurs, les amateurs de ski de randonnée ou de ski alpin devaient téléphoner au centre de plein air qu'ils fréquentent avant de s'y rendre: au Mont Hibou, à Stoneham, par exemple, si les précipitations de neige ne sont pas suffisantes, ce matin, les pistes ne seront pas praticables.

En allant vers l'Est du Québec, les conditions (de ski) s'amélioraient. Déjà, au Mont Sainte-Anne,

les responsables signalaient une chute de neige bien blanche et bien ouatée sur les pentes. Sur la Côte-Nord, aussi bien qu'en Gaspésie et dans le Bas-du-Fleuve, les gens ont connu un Noël blanc, un Noël réglementaire. En Gaspésie, par exemple, une quinzaine de centimètres de neige ont recouvert le sol, hier.

Ce matin, la pluie s'est changée en neige graduellement à partir de minuit. Peu de temps plus tard, une fine couche de neige recouvrait le sol. Selon Environnement Canada, 3 centimètres devraient nous tomber dessus en ce lendemain de Noël. Heureusement. A voir des bancs de neige gris, on finirait par broyer du noir.

Appels outre-mer, service le plus touché chez Bell

Commencé sur le coup de minuit, hier, le débrayage des quelque 7.400 téléphonistes de Bell Canada au Québec et en Ontario s'est poursuivi pendant toute la journée de Noël.

Les employés cadres de la compa-

gnie ont peiné pour assurer les services téléphoniques nécessitant l'intervention d'un téléphoniste. Ces services, qui comprennent aussi bien les demandes d'appel de personne à personne que la simple demande de

renseignement, ont été réduits de 80 pour 100 par l'arrêt de travail.

Les délais sont plus longs, a reconnu Mme Sylvie de La Rochelle, des relations publiques de Bell Canada. Cependant, la population a bien coopéré. Selon Mme de La Rochelle, les gens ont fait appel moins souvent aux standards téléphoniques pour les renseignements et les interurbains, la plupart des personnes utilisant le bottin ou composant directement leur appel interurbain sur le système automatique.

C'est au chapitre des appels transatlantiques que la grève fait le plus sentir ses conséquences: Bell Canada prévoyait acheminer environ 27.000 conversations outre-mer. De ce nombre, la plupart doivent demander l'aide de la téléphoniste.

Une répétition pour le 1er janvier

Les téléphonistes devaient retourner au boulot, ce soir, à minuit. À Québec, comme dans la plupart des villes de l'Ontario et du Québec, les employés n'ont pas dressé de lignes de piquetage, préférant profiter de la Noël qu'ils passent habituellement à répondre aux clients de Bell Canada. Les employés non syndiqués n'ont donc pas eu de difficultés à se rendre aux locaux de la compagnie.

L'arrêt de travail risque de se reproduire le 1er et 2 janvier si Bell Canada et le Syndicat des travailleurs en communications du Canada n'en viennent pas à une entente d'ici là.

Le syndicat a accepté les recommandations du rapport du conciliateur Roland Tremblay. Les dirigeants voudraient que la compagnie fasse de même à son tour.

Du côté de la compagnie, Mme Sylvie de La Rochelle a indiqué que le rapport comprenait une vingtaine de clauses demeurant 'obscurcs'. 'Il serait irresponsable, ajoute-t-elle, d'accepter sans rediscuter ces clauses.' Pour l'instant, aucune rencontre n'est prévue entre l'employeur et le syndicat.

De l'essence dans le Sud

Selon le Club automobile du Québec, les automobilistes voyageant aux États-Unis pour les Fêtes ne devraient pas connaître d'ennuis pour ce qui est de l'approvisionnement en essence.

Se basant sur une analyse publiée par l'Association américaine des automobilistes (AAA), le club précise que l'on ne prévoit pas de pénurie non plus à court terme, à moins d'une coupure sérieuse dans les importations d'huile ou d'une forte poussée vers la hausse de la consommation d'essence.



Les grévistes de Bell Canada ont chanté des airs de Noël, sur les lignes de piquetage, hier, à Ottawa.

AUJOURD'HUI
Voyez le cahier publicitaire de:

K-MART

inséré dans cette édition.

Vous ne trouverez pas
meilleurs prix ailleurs!

LARD HACHE Maigre	lb	1 19
ROSBIF Coupe française	lb	3 49
JAMBON Fesse désossée	lb	1 85
JAMBON Fesse régulière	lb	1 29
BOEUF POUR CONGELATEUR sans frais add. ARRIERE DE BOEUF Catégorie "A"	lb	2 03
ARRIERE DE BOEUF Catégorie "C"	lb	1 83
DEMI-BOEUF Catégorie "C"	lb	1 55

NOUS ACCEPTONS LA CARTE CHARGEX

BOUCHERIE MORIN ENR.
GROS ET DETAIL - FRUITS ET LEGUMES

TEL: 889-9680 ST-ISIDORE: 646-5910

Depuis plusieurs années, OXFAM-QUÉBEC est présent dans des dizaines de pays du Tiers-Monde...

AUJOURD'HUI,
OXFAM-QUÉBEC

vient en aide au

CAMBODGE

et au

NICARAGUA
grâce à vos dons!

SOYEZ GÉNÉREUX

Veuillez faire parvenir votre don à

OXFAM-QUÉBEC

c.p. 4444

Succursale Place d'Armes

Montréal, Québec

H2Y 3R6

Nom

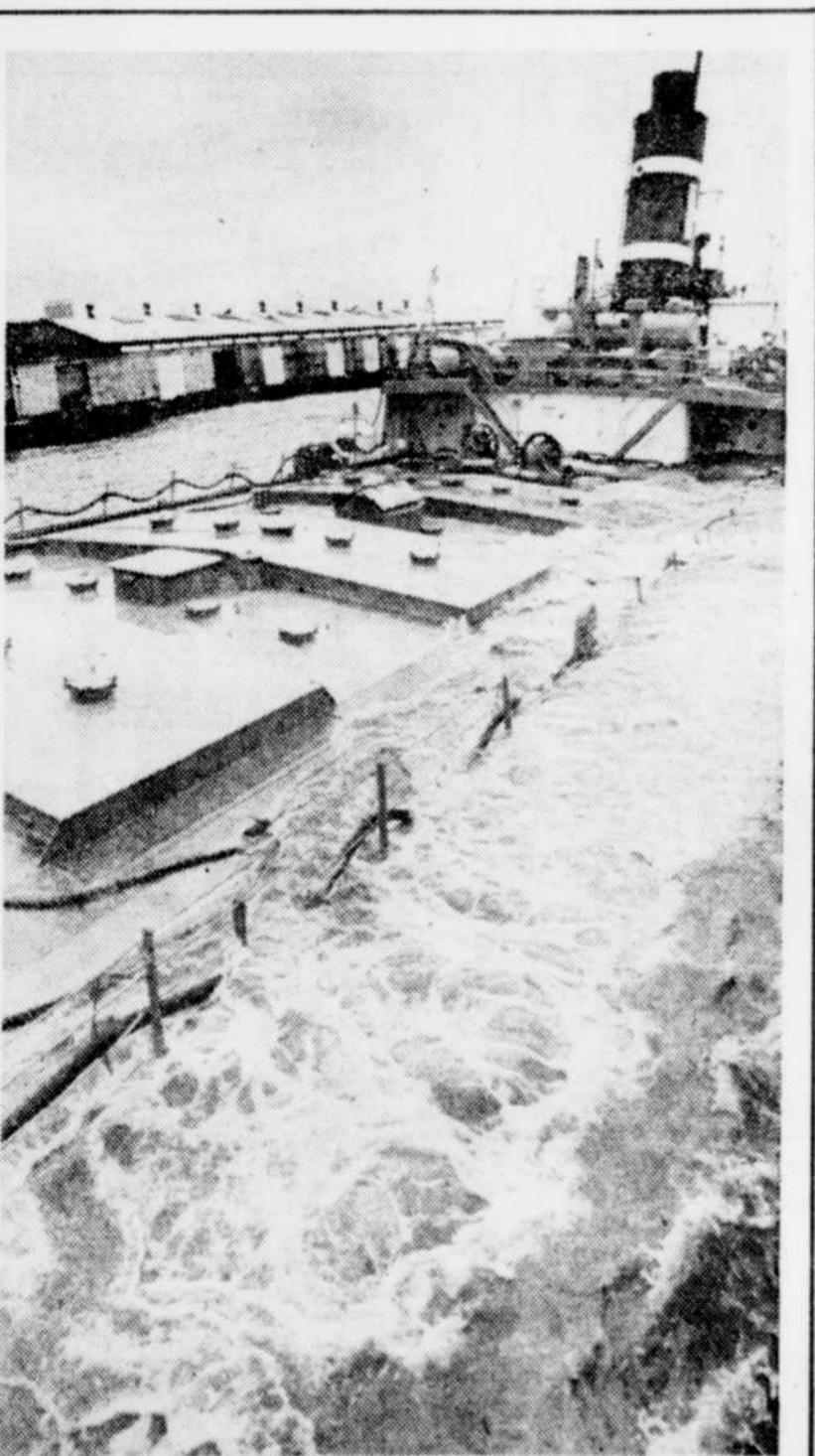
Adresse

Municipalité Province

Code postal

Ci-joint la somme de \$.....

Un reçu sera envoyé pour tous les dons de plus de \$10



En mauvaise posture

Le cargo E.M. Ford, chargé de 7.000 tonnes de ciment en poudre, est à demi submergé dans le port de Milwaukee. Des vents violents ont brisé ses amarres et en frappant le quai, la coque a été défoncée. Les propriétaires du navire ont l'intention d'envoyer une équipe pour évaluer l'étendue des dommages.

dans nos régions

De sir Wilfrid Laurier à Joe Clark

Gros-Cacouna: sa 8e campagne électorale

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — En octobre 1897, sir Wilfrid Laurier, premier ministre libéral, fait à Rivière-du-Loup la promesse de "promouvoir lui-même" le port de mer qu'une délégation est allée demander à Ottawa, au printemps.

Ce premier engagement politique envers le superport de Gros-Cacouna, il y a 82 ans, ne sera pas le dernier!

Pour sa part, le député libéral Rosaire Gendron en sera, le 18 février prochain, à sa 8e campagne électorale avec ce plantureux développement portuaire. C'est une condition "sine qua non" qu'il exigeait de Lester B. Pearson, pour se porter candidat libéral à l'élection du 18 juin 1962.

20e anniversaire

Et la population de Rivière-du-Loup en était, en 1979, au 20e anniversaire d'une relance de ce projet portuaire, via la fondation d'un Comité international des voies de communications, en juin 1959.

Et surtout, le 7 septembre 1959, d'une première manifestation populaire: un défilé "monstre" de chars allégoriques et de 1.300 participants, de Madawaska (Maine) et Edmundston (N.B.) à Rivière-du-Loup, "arborant" trois ministres, deux sénateurs et un gouverneur américain!

Ça commence avec les conservateurs

29 novembre 1960

Une délégation se rend à Ottawa et obtient du ministre conservateur des Travaux publics une étude technique complète confiée à la société Piette, Audy & Lépinay.

1960

L'absence quasi totale d'événements usagers et des considérations économiques peu favorables sont invoquées pour reléguer Gros-Cacouna jusqu'à 1964, et l'entrée en

scène du nouveau gouvernement de Lester B. Pearson.

Novembre 1964

Un premier contrat est adjugé pour l'aménagement de deux brise-lames et d'une voie d'accès, au coût de \$3.865.000.

Janvier 1966

Il a fallu plus d'un an et l'élection du 8 novembre 1965 pour qu'une première entreprise céréalière manifeste son intention de s'installer à Gros-Cacouna.

5 avril 1966

Le Québec consent au transfert à Ottawa de la régie et de l'administration d'un lot en eau profonde, à l'intérieur de la rade de Gros-Cacouna.

Janvier 1967

On y va d'un 2e contrat de \$3.739.000, pour le dragage d'un chenal et des bassins du port.

18 avril 1967

Le chantier du port de Gros-Cacouna est paralysé par des troubles ouvriers. La compagnie Garnac Grain Ltd suspend un projet d'aménagement d'un quai et de silos à grains évalués à \$18 millions.

Juin 1968

Une 4e élection fédérale, en six ans, favorise la poursuite des travaux portuaires, qui atteignent les \$8.3 millions. On projette l'aménagement d'un premier quai commercial. Mais ça traîne, après la victoire libérale!

Juin 1969

Le projet céréalière a été définitivement abandonné. Le gouvernement fédéral prévoit un budget supplémentaire de \$23 millions pour en parachever l'annulation!

Avril 1970

L'auditeur général du Canada dénonce l'aménagement portuaire partiel de Gros-Cacouna comme "un port dépourvu d'usagers éventuels".

— C'est le scandale du trou de \$10 millions!

Mal et juin 1970

Rivière-du-Loup et le député Gendron respissent à l'attaque. Le "Comité international des voies de communications" est remis sur pied: le scandale, c'est de laisser Gros-Cacouna inutilisable et dans un cercle vicieux.

Septembre 1970

La présence des voiliers de la course Triangle du Québec vient rappeler que Gros-Cacouna est un port!

2 janvier 1971

Une surprise: le "Ralph Misener", un transporteur en vrac de 730 pieds, d'un tirant d'eau de 27 pieds et d'un tonnage de 30.000 tonnes, entre dans la rade de Gros-Cacouna et en ressort sans aide.

Janvier 1971

Arda-Québec confie à Sorès Inc., de Montréal, une étude scientifique sur le potentiel du port de Gros-Cacouna.

25 janvier 1972

Jean Marchand déclare à Bathurst qu'il n'est pas question d'une autre folie comme celle de Gros-Cacouna. Rivière-du-Loup repart en guerre.

19 avril 1972

Le ministre québécois responsable de l'OPDQ, M. Robert Quenneville, affirme que Gros-Cacouna constitue la clé de voûte du développement du Grand-Portage.

30 avril 1972

La firme ontarienne Misener annonce son intention de construire un port pétrolier et un oléoduc de Montréal à Gros-Cacouna, au coût de \$200 millions.

13 octobre 1972

Le ministre Guy Saint-Pierre fait connaître, à Paris, l'intention

du gouvernement provincial de contribuer à l'aménagement d'un superport international à Gros-Cacouna. On en est à la 5e campagne électorale fédérale!

Décembre 1972

La compagnie pétrolière Ashland Oil entre dans le décor. Les projets pour Gros-Cacouna grimpent à plus de \$1 milliard.

1973

Les écologistes partent en guerre. Sept-Îles essaie de tirer la couverture de son côté. Halifax (N.-E.) et Saint-Jean (N.-B.) sont d'autres compétiteurs sérieux.

29 juillet 1973

Visite des Arabes à Gros-Cacouna: délégations de l'Arabie saoudite et de l'Iran.

Janvier 1974

Bourassa croit qu'un superport pétrolier se justifie dans le Saint-Laurent.

16 avril 1974

Selon la firme C.D. Howe, Gros-Cacouna est le meilleur endroit portuaire pour le transbordement en vrac.

4 mai 1974

Rebondissements — LE SOLEIL découvre que le Québec ignore pratiquement une étude de "feasibility" du MEER sur un projet d'aciérie de \$910 millions, pendant que Don Jamieson favorise le site de Gabarus (Sidney, N.-E.) aux dépens de Gros-Cacouna et Sept-Îles. Le 8 juillet, 6e élection fédérale.

15 novembre 1974

Le gouvernement québécois abandonne le projet d'un superport pétrolier, suite à l'annonce par le gouvernement fédéral de l'abandon de la ligne Borden et de la construction d'un oléoduc prolongé de Sarnia jusqu'à Montréal.

5 décembre 1974

Le projet d'aciérie Canstel a grimpé à plus de \$2 milliards. Annonce d'une nouvelle étude favorisant Gabarus.

21 janvier 1975

Pour la sidérurgie et le port de transbordement, Québec opte en faveur de Gros-Cacouna. Havre-Champlain a soumis à Bourassa un projet de \$137 millions.

8 avril 1975

Le Québec accorde son appui au superport de transbordement préconisé par Havre-Champlain-Misener.

10 mai 1975

Marche de Rivière-du-Loup sur Ottawa (50 autobus) pour rouspéter contre les tergiversations de Jean Marchand. On apprend que le principal opposant à Gros-Cacouna, c'est la Chambre de commerce de Québec!

15-17 mai 1975

Ultimatum à Jean Marchand. Les promoteurs de Gros-Cacouna rendent publique la correspondance et dénoncent "l'élasticité" des promesses électorales fédérales.

Février et mars 1976

De nouvelles promesses, de la part de Trudeau et du ministre des Transports Otto Lang, d'un prochain déblocage.

15 mars 1977

Otto Lang doit faire d'importantes déclarations à Rivière-du-Loup. Son "jet" ne fait cependant que survoler la ville. Un brouillard de neige empêche l'atterrissage. C'est partie remise.

25 octobre 1977

Les ministres Otto Lang et Jeanne Sauvé inaugurent les chantiers, à Gros-Cacouna, d'un port régional pour cargo général de \$12.5 millions.

Année 1978

Interminables tractations entre Havre-Champlain et Ottawa sur une proposition de superport de transbordement pour marchandises sèches de \$335 millions. Négociations avec Québec sur les lots d'eau (récupérés du fleuve).

18 janvier 1979

Nouveau rebondissement: Pétro Canada projette un port méthanier et une usine de regazéification du gaz naturel de l'Arctique d'un coût de \$1.5 milliard. Gros-Cacouna en est le lieu prioritaire.

17 mai 1979

A une semaine d'une 7e campagne fédérale "sur le dos de Gros-Cacouna", le ministre André Ouellet annonce l'approbation fédérale au terminus portuaire de Havre-Champlain-Misener, et une première phase de \$70 millions au printemps de 1980. Mais Clark prend le pouvoir... et c'est une reconsidération "conservatrice" de six mois!

7 décembre 1979

"Lundi prochain, hors de tout ballon électoral, ce sera la signature officielle des ententes sur le projet Misener-Havre-Champlain de \$350 millions."

14 décembre 1979

L'ultime imprévu se produit: le gouvernement Clark a été renversé la veille; l'avion de Roch LaSalle est resté collée à Ottawa; le ministre québécois Marcel Léger, les promoteurs Marcel Piché, Paul et Scott Misener et autres dignitaires... font le pied de grue avec les journalistes!

En attendant la 8e campagne électorale du 18 février prochain, le président du Comité de promotion du port de Gros-Cacouna, le Dr André Bourdeau, se demande "ce qu'on pourrait bien faire pour sortir notre port de Gros-Cacouna de la politique, et que ça aboutisse enfin!"

VENTE AVANT INVENTAIRE

se terminant le 31 déc. 79

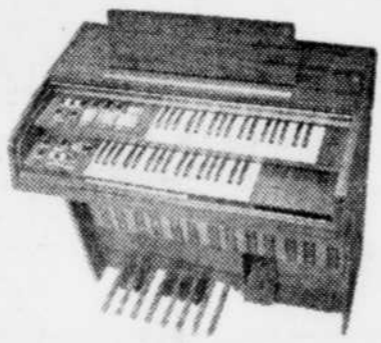
• Garantie améliorée sur les orgues Kawai

• 5 ans sur les pièces électroniques

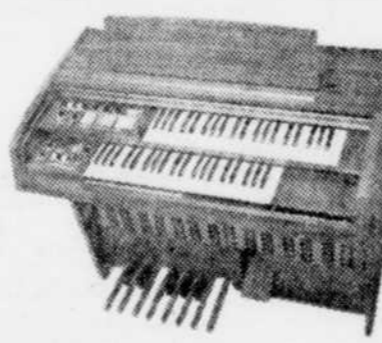
• 1 an sur la main-d'oeuvre à domicile



KAWAI orgue E-37 SPECIAL \$1,195



KAWAI orgue E-37C SPECIAL \$1,495



KAWAI orgue E-44C 2 claviers de 44 notes SPECIAL \$1,695



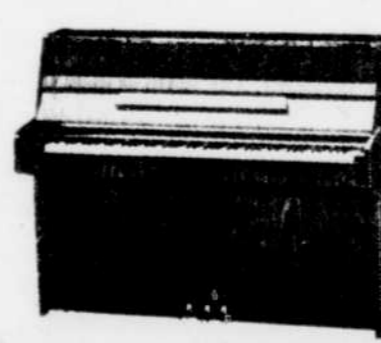
KAWAI orgue E-90N Rég.: \$2,350 SPECIAL \$1,750



KAWAI orgue E-120 SPECIAL \$2,695



KAWAI orgue E-500 Rég.: \$5,695 SPECIAL \$5,125



KAWAI piano CE7-0W SPECIAL \$2,695

Piano SHERLOCK-MANNING Modèle Champlain

\$1,887



• 8 cours gratuits avec tout achat d'un orgue ou d'un piano

• A ces bas prix nous n'acceptons pas d'échange.

Guitare classique ¾ pour enfants "EL-DEGAS" Rég.: \$80

SPECIAL \$65

Guitare "Norman" Classique Kamouraska Concert I Rég.: \$185

SPECIAL \$140

Guitare "Norman" Acoustique B-20

SPECIAL \$198

Guitares classiques "ARIA"

à compter de \$135



UNE ÉCOLE DE MUSIQUE À LA PORTÉE DE TOUS

Cours dispensés: piano, orgue, guitare, basse, trompette, clarinette, flûte traversière, saxophone, percussion, etc. Permis 21057

INSCRIPTION EN TOUT TEMPS POUR ENFANTS ET ADULTES

Pour renseignements 658-8020

Nous sommes également dépositaires des pianos

HEINTZMAN

MUSIQUE BEAUDOIN

3186, Ch. Ste-Foy, Ste-Foy, G1X 1R5 - Tél.: 658-8020
17, Desjardins, Lévis, Québec, G6V 5V1 - Tél.: 833-2141

québec et sa banlieue

Formation d'un nouveau parti municipal, à Beauport

par **Gérald OUELLET**

Un nouveau parti municipal est en voie de formation à Beauport, en prévision des prochaines élections municipales de novembre 1980. Le

projet a pris naissance dans le secteur de Beauport-Centre. On parle d'une équipe complète qui représentera tous les quartiers du grand Beauport. Pour le moment, il nous est impossible de dévoiler le nom de l'instigateur de

cette nouvelle formation municipale. L'annonce officielle sera rendue publique dans les prochaines semaines seulement. On parle de stratégie.

On sait que la ville de Beauport est

dirigée en majorité par des membres du parti "Le réveil de Beauport", ayant en tête le maire Marcel Bédard, les conseillers André Jourdain, Marcel Lavoie, Camille Sanfaçon, André Proulx, André Gagné, Viateur Devost, Jean-Roch Ferland, Denis Robert et Jacques Tétu, démissionnaire.

L'opposition à l'hôtel de ville, s'il y a, est faite par les membres du "Rassemblement démocratique municipal" représenté à la table du conseil par les conseillers Gaston Perreault, Raymond Bouchard et Jacques Gosselin. On se rappelle que ce parti municipal avait comme chef M. Alexis Bérubé, ancien maire de Giffard.

Présentement, les six quartiers ne sont représentés que par deux conseillers par quartier. Avec la refonte de la carte électorale pour les prochaines

élections municipales, on parle de 12 à 16 conseillers pour autant de quartiers. Le grand Beauport compte actuellement sur une population d'environ 55,000 habitants. Le grand Beauport a été formé par la fusion des municipalités de Giffard, Villeneuve, Courville, Montmorency et Sainte-Thérèse-de-Lisieux.

Il est trop tôt pour connaître les projets d'avenir des membres actuels du conseil municipal. Selon l'attitude du maire Bédard, on peut déjà prévoir son retour pour la prochaine campagne électorale municipale. Pour le moment, l'on ne connaît pas encore les intentions de M. Alexis Bérubé ni l'avenir du parti du "Rassemblement démocratique municipal" de Beauport. Chose certaine, il y aura deux partis municipaux pour novembre 1980.

On se rappelle qu'au cours de la dernière assemblée spéciale du conseil, le maire Bédard parlait de trois priorités pour lui en 1980: l'autoroute 440 à la hauteur des battures de Beauport, la réforme fiscale (loi 57) et le zonage agricole sur le territoire du grand Beauport. La construction du futur hôtel de ville sur un terrain de la ville qui, à toutes fins utiles, sera le futur centre-ville du grand Beauport est un projet presque réalisé présentement.

Sur le plan provincial, on ne sait toujours pas si le maire Bédard fera un retour. Selon un texte publié dans LE SOLEIL mardi le 18 décembre dernier on parlait de la candidature probable de M. Jean-Paul L'Allier pour le comté de Montmorency à l'Assemblée nationale.



Invitation à la détente

Les plaines d'Abraham ne manquent pas de charme, en hiver et il fait bon s'y promener.

Charlesbourg: fêtes foraines plus modestes, en juin 1980

par **Gilles OUELLET**

Les sixièmes fêtes foraines annuelles qui auront vraisemblablement lieu du 20 au 24 juin 1980 devraient revenir à une dimension plus modeste.

Les quelque 30 participants à la récente assemblée générale annuelle de la Corporation des fêtes foraines de Charlesbourg ont demandé que ces manifestations soient concentrées dans le secteur du Trait-Carré et ressemblent davantage à une fête communautaire avec une préoccupation pour l'aspect historique du quartier.

Un consensus s'est fait autour de l'idée d'abandonner la formule de juin 1979, c'est-à-dire d'avoir des activités décentralisées dans les quartiers Notre-Dame-des-Laurentides, Bourg-Royal, Orsainville et Saint-Rodrigue.

En plus de ne pas atteindre tous les objectifs souhaités, ce programme décentralisé a

contribué à faire un déficit d'opération qui se chiffre autour de \$24,000.

L'assemblée générale a donc demandé aux dirigeants de la corporation des fêtes d'orienter leurs efforts vers les spectacles, les expositions et l'animation, pour les réjouissances populaires du début de l'été prochain.

M. Pierre Fontaine a été réélu président de la corporation pour 1980; il sera notamment assisté par MM. Jacques Caron, vice-président, Michel Galarnieu,

secrétaire, Albert Vallée, trésorier, et Pierre Bélanger, relationniste.

Le conseil d'administration est formé de représentants de corps intermédiaires, d'organismes, et de citoyens intéressés. La Chambre de commerce, la Société St-Jean-Baptiste, des clubs de l'Age d'or, des corporations de loisirs, la Société artistique, et certains clubs de services unissent leurs efforts dans la Corporation des fêtes foraines de Charlesbourg.

Cette corporation a but non lucratif existe depuis 1975 et vise la promotion des arts et de la culture, puis la mise en valeur du patrimoine, plus particulièrement le Trait-Carré.

Une souscription auprès de la population et des hommes d'affaires, une subvention du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, une aide de la corporation des fêtes du 24 juin, et un appui de la municipalité sont les sources de financement de cette corporation.

La lampe Zip:
\$29.95

Une vraie aubaine Zip, en blanc ou brun, jaune ou orange. Seulement \$29.95.

le prêt-à-apporter du meuble design

Angle boulevard Hamel et Henri IV tel 871 2221

Vente

commençant le jeudi 27 décembre à 9 heures

33¹/₃ à 50%

de réduction sur marchandise de la saison

BAM. BIN

Les plus jolis vêtements pour enfants de la naissance à 14 ans.

place des XXXXX quatre-bourgeois 658-2218

CHARGEX MASTER CHARGE AMERICAN EXPRESS

super vente

Nous avons plus de complets en vente que certains en ont en magasin.

20% à 50% DE REDUCTION

Que vous soyez de taille courte, régulière, élancée, corpulente, semi-corpulente ou de très forte taille, venez profiter de rabais de 20% à 50% sur nos complets prêts-à-porter (fin de série) de notre collection régulière, incluant des marques reconnues, telles que: Warren K. Cook, Cambridge, Country Squire, Progress Brand, Hardy Amies ou sur des complets confectionnés spécialement pour nous sous étiquette

Bovet

Régulièrement vendus: \$150 à \$495

SUPER-VENTE \$75 à \$349⁹⁸

P.S. Léger supplément pour retouches sur ces spéciaux.

Jusqu'à **33¹/₃%** DE REDUCTION

- Vestons sport • Paletots
- Canadiennes • Coupe-vent doublés • Chandails • Chemises sport • Chemises de toilette Pierre Cardin • Balmain • Hardy Amies.

Bovet

"La boîte à la mode"

Vêtements de qualité pour hommes de toutes tailles.

PLACE STE-FOY — 653-6255

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur

Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général

Paul-A. Audet

Vice-président et trésorier

Charles-A. Poulin

Rédacteur en chef et Éditeur adjoint

Claude Beauchamp

Directeur de l'information

Claude Masson

Directeur de l'édition

Marcel Pélissier

Développement domiciliaire et zonage agricole

Personne n'a été surpris d'apprendre que, dans une économie qui a été bonne au Québec en 1979, c'est le secteur de la construction qui a manifesté un fléchissement. Alors que la croissance de l'économie québécoise a généré 80.000 nouveaux emplois, le plus fort volume depuis 1973, le secteur de la construction a enregistré la perte de 13.000 emplois.

Déjà lors du congrès de l'Association des constructeurs d'habitation du Québec (ACPHA) tenu en novembre à Chicoutimi, les constructeurs avaient jugé la situation assez sombre.

Toutefois, après avoir cerné les difficultés: intérêts hypothécaires élevés, nouvelles lois d'urbanisme et de protection du sol, crise de l'énergie et érosion du pouvoir d'achat des ménages québécois susceptibles de vouloir s'établir dans leur propre maison, les constructeurs, qui par tempérament sont des fonceurs et des audacieux, ont décidé de s'atteler à la tâche de faire des années 1980 une période de prospérité en s'adaptant au besoin du consommateur qui devra toujours se loger quelque part.

Ces derniers temps, la seule bonne nouvelle pour le propriétaire et le constructeur, c'était la décision du gouvernement Clark d'accorder un crédit d'impôt sur l'intérêt et le remboursement d'un prêt hypothécaire.

Dans certains cas, la vente de maison devait être axée sur ces crédits hypothécaires dégrèvés

par les conservateurs. La brochure de vente de maison déjà préparée faisait état de cette assistance aux propriétaires.

Même si cet avantage ne faisait qu'atténuer le fardeau de l'augmentation du taux d'intérêt, les constructeurs y voyaient un moyen de redonner un peu d'optimisme dans le secteur, abstraction faite de l'aspect constitutionnel de ce dégrèvement.

Et pour comble de malheur, les constructeurs sont associés aux spéculateurs en ce qui a trait aux terrains à bâtir. La conception qui préside à la loi de protection des sols est sans doute logique mais elle heurte de plein fouet, dans bien des cas, les intérêts des constructeurs qui ont l'appui à certains endroits des autorités municipales.

Ce conflit ouvert dans certaines localités où des terrains ont été soustraits à la construction et compris dans les zones agricoles soulève des objections chez les constructeurs désireux de construire des maisons unifamiliales.

Pourtant, il découle des discussions qui ont eu lieu à Chicoutimi que la maison unifamiliale et surtout la maison individuelle reste le logement préféré par une majorité absolue des ménages peu importe les différences de revenus, ou de classes sociales de la majorité des Québécois.

En effet, la "maison" constitue encore pour toutes les catégories de ménages, le symbole de

l'accession à la propriété, de la liberté individuelle, de la basse densité, d'un accès au sol, d'un cadre naturel, d'une relation possible entre l'extérieur et l'intérieur.

Ce n'est pas exagéré de dire que le choix pour la maison unifamiliale semble répondre autant à une tendance de repli sur la famille qu'à la recherche d'un mode de vie individuel et collectif.

En outre, il reste encore vrai que la maison constitue la forme de capitalisation la plus importante pour un ménage.

Comme c'est le coût du financement hypothécaire, dont la disponibilité ne devrait pas constituer de problème en 1980, qui décourage quelque peu l'acheteur éventuel, diverses mesures ont été suggérées au congrès de Chicoutimi pour atténuer les effets négatifs du niveau actuel des taux d'intérêt.

Ces mesures méritent d'être étudiées. Par exemple, M. Yvon Julien, directeur du service des prêts hypothécaires de la Banque Nationale du Canada, a proposé de verser un intérêt à l'investisseur de 4 à 5 pour 100 inférieur au taux du marché. En outre, il faudrait réduire le versement initial de 10 à 5 pour 100.

Dans un autre ordre d'idée, il faut rendre justice aux constructeurs qui essaient de donner un meilleur produit possible au consommateur. C'est prouvé par des chiffres que seulement 5 pour 100 des acheteurs de la région de Québec

n'étaient pas satisfaits de leur maison, pour diverses raisons. C'est un taux relativement faible comparativement aux autres secteurs de l'activité économique.

Présentement, la faiblesse de la demande de maisons est de nature à atténuer la pression sur le déblocage de terrains dans certaines zones dégrèvées terres agricoles. Mais il n'en sera pas toujours ainsi.

Peut-on s'attendre, par exemple, que dans le territoire de la Communauté urbaine de Québec il y ait des terrains gelés dans les zones agricoles?

Entre les deux grandes tendances qui ont court maintenant dans le développement urbain, à savoir la densification de l'occupation du sol pour la rentabiliser au maximum et l'aspiration du consommateur qui désire sa maison unifamiliale en opposition à un environnement urbain de pollution et d'asphalte, il faudra bien en arriver à un juste milieu afin que chacun y trouve son compte. Le troc de concessions est vraiment de rigueur dans ce genre de négociations.

La situation, à n'en pas douter, est devenue passablement compliquée entre tous les participants au développement du territoire. C'est même en raison de la complexité des problèmes que les intéressés devront être ramenés à un tête-à-tête qui devrait être fécond.

Maréchal FRANCOEUR

revue de presse ■ Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse canadienne.

La prime au bilinguisme

La décision du gouvernement Clark de maintenir la prime au bilinguisme est terrible; elle est presque aussi mauvaise que la justification avancée par des sources près du gouvernement, selon laquelle celui-ci maintiendrait la prime pour ne pas indisposer ses bénéficiaires au Québec, à la veille du référendum.

Le prix du patriotisme est-il \$800 par année — le montant de la prime? Le seul fait de laisser entendre que le patriotisme se monnaie est peu honorable.

La prime au bilinguisme était une mauvaise idée au départ. Elle a souvent été une façon déguisée de donner à "quelqu'un de bien" une augmentation de salaire de \$800, en déclarant son poste bilingue. Souvent les employés essayaient de faire classer leurs postes comme bilingues, pour se faire un peu plus d'argent.

Au lieu d'assurer le service au public dans les deux langues officielles en employant judicieusement des unilingues anglophones et des unilingues francopho-

nes, trop souvent on a exigé du même fonctionnaire qu'il assure le service dans les deux langues officielles, et la prime a accentué cette tendance.

Certaines personnes, dans la fonction publique, ont lutté contre la prime au bilinguisme parce qu'elles prévoyaient que son introduction aurait pour effet de fausser la base sur laquelle tels ou tels postes deviendraient bilingues. Mais il y a quelques années, les mandarins responsables ont cédé devant les menaces des syndicats de refuser de servir le public dans les deux langues officielles. Le fonctionnaire anglophone bilingue, dans un bureau de poste de Montréal, refuserait de parler anglais aux clients anglophones ou français aux francophones, ont déclaré officieusement les syndicats.

Aujourd'hui les mandarins cèdent à la crainte que les séparatistes de la fonction publique au Québec n'interrompent les services si on leur refuse leur prime. Eh bien, qu'ils le fassent. Cette interruption aurait pour effet d'ir-

riter le public et d'aider la cause fédéraliste.

Le système actuel, qui consiste à accorder des primes au bilinguisme, devrait être aboli. Le gouvernement devrait s'assurer que, là où c'est possible, le service soit donné au public dans la langue officielle appropriée, par des fonctionnaires unilingues qui parlent cette langue.

Les postes bilingues devraient être maintenus au minimum à tous les niveaux. Quand la connaissance des deux langues est essentielle, les personnes possédant les deux langues devraient être récompensées en conséquence, mais uniquement si elles en font vraiment usage. En suivant ces principes, on réduirait les coûts des services bilingues et des cours de langue seconde. On créerait plus d'ouverture pour les unilingues des deux langues officielles, à tous les niveaux de la fonction publique, et on ferait avancer la paix au niveau de la langue.

The Ottawa Journal

L'intérêt est trop élevé

Les consommateurs que la hausse du coût des emprunts décourage devraient être réconfortés de savoir que certains taux hypothécaires ont été réduits. Comme les consommateurs n'avaient pas recours à leurs services, les prêteurs ont été obligés de réduire leurs prix.

La Banque de Montréal a été la première grande institution bancaire à réduire les taux sur les prêts hypothécaires. Alors que le taux était de 14,75% pour une hypothèque de cinq ans, il n'est plus que de 13,75, et certains autres taux ont été réduits également. Pourquoi? Parce que la demande déclinait, créant une

forte compétition. Cette tendance, semble-t-il, est générale.

Il y a longtemps que l'homme de la rue a cessé de vouloir comprendre pourquoi il faut hausser les taux d'intérêt, par décret gouvernemental ou autre. Il comprend encore moins ce qu'il pourrait y changer. Mais en fait, il le peut: il n'a qu'à ne pas emprunter.

Bien sûr, les nouveaux taux hypothécaires ne sont pas une aubaine à 13,75 pour cent (et jusqu'à 15,25 pour cent si les options sont plus nombreuses). Ces taux font monter prodigieusement les versements mensuels et rendent encore plus problématique

que l'achat d'une maison pour les jeunes couples.

Mais maintenant que nous avons la confirmation que les "forces du marché", qui incluent la résistance du consommateur, peuvent avoir un effet, il se peut que nous ayons intérêt à demeurer locataires pendant encore un certain temps.

La meilleure chance que nous ayons de voir le coût des emprunts redevenir raisonnable, c'est, en tant que consommateurs, de nous abstenir d'emprunter tant que les taux seront trop élevés.

The Peterborough Examiner

Les écoles anglophones

Les écoles anglophones au Québec doivent faire plus qu'offrir un enseignement supérieur du français à ceux qui le désirent. Elles doivent faire en sorte que tous ceux qui y achèvent leurs études, même ceux qui ne sont pas immédiatement intéressés, acquièrent la plus entière connaissance du français que peut assurer la pédagogie moderne. Ne pas le faire, c'est léser une génération qui, qu'elle le veuille ou non, doit pouvoir travailler en français si elle veut vivre au Québec.

La Commission scolaire protestante s'occupe actuellement de déterminer quelle serait la meilleure façon de simplifier le laby-

rinthe des cours de français déjà en existence.

Le taux attristant d'échecs que subissent les infirmières et les aide-infirmières quand elles passent les tests de français du gouvernement du Québec indique que le français tel qu'on l'enseignait jusqu'à récemment dans les écoles secondaires n'est pas suffisant pour préparer les élèves à entrer dans un monde francophone réel. Ce qui est à la mode désormais, c'est l'immersion totale, mais beaucoup de parents craignent que l'éducation générale de leurs enfants en souffre s'ils n'apprennent que le français pendant un an. Ils veulent avoir une autre option que l'immersion.

The Montreal Gazette



notes de lecture

Tai-Pan et Shogun

par Laurent LAPLANTE
(collaboration spéciale)

La télévision, au dire de ses thuriféraires, abolit les frontières et fait reculer l'horizon. Mieux encore, poursuivent-ils, elle explique si bien l'étrange et familiarise si bien avec l'étonnant qu'elle rend parfaitement tolérables le différent et l'insulte. Grâce à elle, vive l'exotisme et fini le racisme!

Ne nions pas que l'écran nous ait souvent arrachés à l'admiration de notre nombril. Mais demandons-nous, en revanche, si la télévision à tous jours fait sa part pour réduire le racisme ou pour contrer l'enracinement en nous du sexisme. Demandons-nous aussi si ce n'est pas souvent la littérature, plus réfléchie et plus minutieuse, qui alimente la télévision en leçons de tolérance et en scénarios axés sur le respect des autres. C'est du QB VII de Leon Uris, en effet, que la télévision vient d'extraire une de ses plus récentes dénonciations de l'intolérance. Comme c'est dans l'oeuvre monumentale de James Clavell que la télévision américaine puise présentement de quoi tourner la plus ambitieuse série de son histoire, Tai-Pan. Comme Stock profite de l'occasion pour lancer ou relancer sur le marché ses versions françaises de Tai-Pan et de Shogun, le moment est bien choisi de chercher

pourquoi la télévision américaine s'intéresse, avec treize ans de retard, à Tai-Pan. Et pourquoi elle tourne le Tai-Pan de 1966 plutôt que le Shogun de 1975.

La préférence accordée à Tai-Pan ne découle certes pas de considérations littéraires. En effet, malgré son ampleur, Tai-Pan fait presque figure d'approximation hâtive à côté de Shogun! A titre d'exemple, le rôle de l'Eglise en général et des Jésuites en particulier fait, dans Shogun, l'objet de dizaines de pages piquantes, mordantes, méticuleusement vicieuses. Dans Tai-Pan, Clavell réduit à presque rien cette dimension pourtant importante des premiers contacts entre l'Orient et l'Europe.

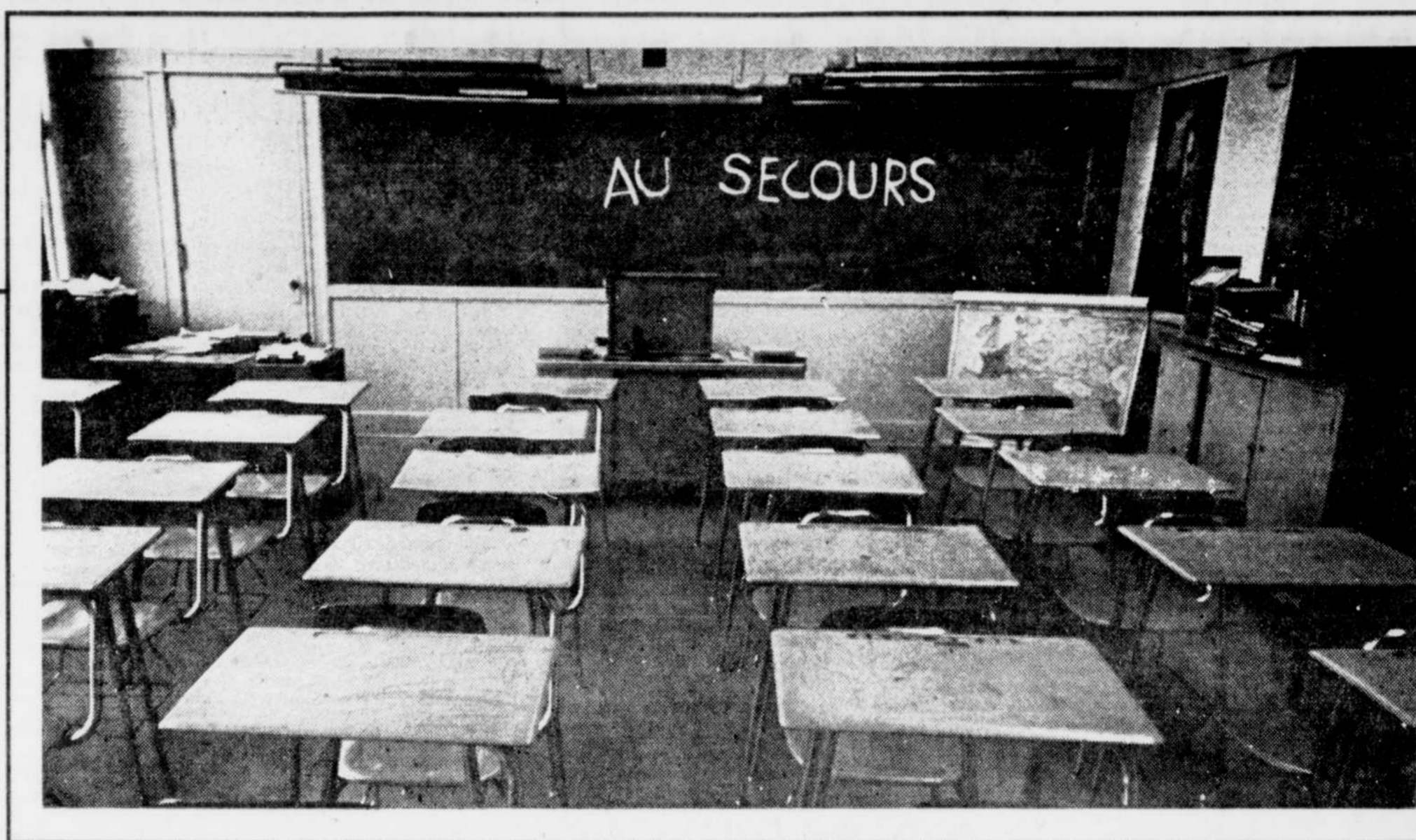
Un autre élément aurait pu faire pencher la balance du côté de Shogun: alors que Tai-Pan voit Hong-Kong par les yeux d'un Européen, Shogun excelle à présenter du Japon une version aussi japonaise que possible. Le dépaysement n'en est que plus complet et la compréhension que plus cha-leureuse.

Si, malgré tout, la télévision américaine a opté pour Tai-Pan, peut-être peut-on, sans sombrer dans la chasse aux sorcières, chercher l'explication dans les traits particuliers de Tai-Pan pour le public américain d'aujourd'hui. Tai-Pan, par exemple, fait état des premières

incursions des marchands américains en Orient. Certes, les Britanniques conservent une solide longueur d'avance sur les autres Blancs qui tentent de gagner les faveurs de Canton, mais Clavell, face à cette Ile minuscule qu'est Hong-Kong, fait apparaître les navires américains. Dès lors, peut-être est-il permis de rappeler que la présentation télévisée de cette modeste incursion américaine en Orient survient à un moment où les Américains, toujours sous le choc de leur déconfiture au Vietnam, s'interrogent sur les liens à établir ou à maintenir avec les pays lointains. Peut-être faut-il aussi noter que, derrière Tai-Pan, se profile une Chine récemment devenue sympathique, mais encore incon nue, alors que Shogun parle d'un Japon depuis longtemps relié aux intérêts USA.

Si Tai-Pan manifeste donc un ethnocentrisme plus voyant, s'il pose des questions plus intelligibles au téléspectateur américain, il n'en demeure pas moins un récit remarquablement alerte, gorgé de passions trépidantes, à l'écoute de cultures parfois antagonistes et toujours différentes.

CLAVELL James, Tai-Pan, Paris, Editions Stock, 1966, 688 pages. CLAVELL James, Shogun, New York, Dell Publishing Co., Inc., 1975, 1200 pages (version française chg Stock (1978).



Vingt-cinq pour cent des élèves de l'école secondaire s'absentent plus de 20 jours de classe par année.

Qui sont-ils, ces absents?

par Damien Gagnon

Si en classe vous n'êtes pas porté à aider les autres, si vous avez de la difficulté à terminer une tâche, à travailler individuellement, à écouter, à poser des questions ou encore à exprimer vos sentiments, il y a de fortes chances que vous soyez un élève qui sèche régulièrement des cours.

C'est du moins la conclusion d'une étude effectuée auprès d'élèves de niveau secondaire I à IV de la Commission scolaire régionale Jean-Talon. Elle compare les conduites sociales de 131 élèves qui ont un taux élevé d'absences (8 pour 100 du temps de classe) à celles de 131 élèves pour qui l'assiduité aux cours ne pose pas de problème.

Cette recherche a été réalisée au début de l'année par Michel Loranger, Marc Fortin, Michèle Lafrance, Louis Robitaille et Lise Saint-Laurent de l'école de psychologie de l'université Laval en collaboration avec la direction de la commission scolaire.

Auto-évaluation

L'instrument utilisé pour les fins de la recherche est un questionnaire d'auto-évaluation par les étudiants de leurs comportements à l'école précise M. Michel Loranger, psychologue attaché aux services aux étudiantes de la régionale Jean-Talon.

Le questionnaire, dit-il, est basé essentiellement sur la taxonomie des conduites sociales des élèves à l'école de Stephens (1978) qui comprend quatre grands groupes de comportements (interpersonnels, reliés à l'environnement, à soi-même et au travail) divisés en sous-groupes et comportant un total de 136 questions.

Le questionnaire a été administré à quelque 2 000 étudiants (filles et garçons) de sept écoles secondaires de la commission scolaire. Pour les besoins de la recherche, on a retenu les réponses de 131 élèves qui avaient un taux élevé d'absences contre 131 qui avaient une présence assidue en classe.

Les garçons

L'interprétation des données a été faite indépendamment pour les filles et pour les garçons.

Les garçons qui sèchent régulièrement des cours ont une perception de soi équivalente aux étudiants non absents concernant leur comportement à l'école. Toutefois, ils se considèrent moins portés à aider les autres, ils ont de la difficulté à terminer une tâche et à travailler individuellement.

Non seulement ils ne vont pas facilement au secours d'un camarade en difficulté, mais ils sont réticents à accorder leur aide à un collègue qui le demande. Ils ne sont pas portés à exprimer de la sympathie à un confrère qui vit des moments difficiles.

Par contre, ils ont tendance à réclamer l'aide du professeur ou d'un camarade lorsqu'ils éprouvent de la difficulté à accomplir un travail scolaire. Généralement, ils démissionnent devant la moindre difficulté.

Les filles sont plus critiques

Les filles se jugent beaucoup plus sévèrement que les garçons. En plus de manifester les mêmes différences de comportements que les garçons, les filles qui s'absentent de l'école ont plus de difficulté à s'exprimer, à percevoir leurs propres sentiments et elles sont moins portées à émettre des comportements responsables que leurs coéquipiers qui sont assidues aux cours.

Face aux événements qui surviennent en classe, elles ont de la difficulté à décrire leurs sentiments et à identifier les humeurs des autres. Elles ont également l'impression qu'elles n'emploient pas toujours un ton de voix approprié dans une discussion en classe.

Elles s'estiment moins attentives en classe: regarder le professeur lorsqu'il donne un cours, regarder silencieusement un film, écouter quelqu'un qui s'adresse à la classe et suivre les directives des professeurs.

Elles ont plus de difficulté que les autres à se comporter de façon responsable, arriver à temps à l'école, accrocher ses vêtements à la bonne place, tenir son bureau en ordre et prendre soin du matériel.

Il y a sans doute plusieurs raisons qui font que les filles s'évaluent plus négativement que les garçons affirme Michel Loranger mais il préfère ne pas s'aventurer sur ce terrain de peur d'être taxé de sexisme.

L'éducation qu'elles ont reçue n'est sans doute pas étrangère à cette situation. Les filles sont généralement beaucoup plus méticuleuses que les garçons.

Pourquoi une telle étude?

L'absentéisme à l'école représente un coût social important qu'il faut chercher à minimiser affirme Michel Loranger. Une étude récente menée au Québec (Rivard 1977) montre que 25 pour 100 des élèves de l'école secondaire s'absentent plus de 20 jours de classe par année.

Il précise que toutes les enquêtes menées jusqu'ici soulignent la difficulté pour les professeurs d'observer les conduites sociales des élèves. L'auto-évaluation lui apparaît donc une alternative valable.

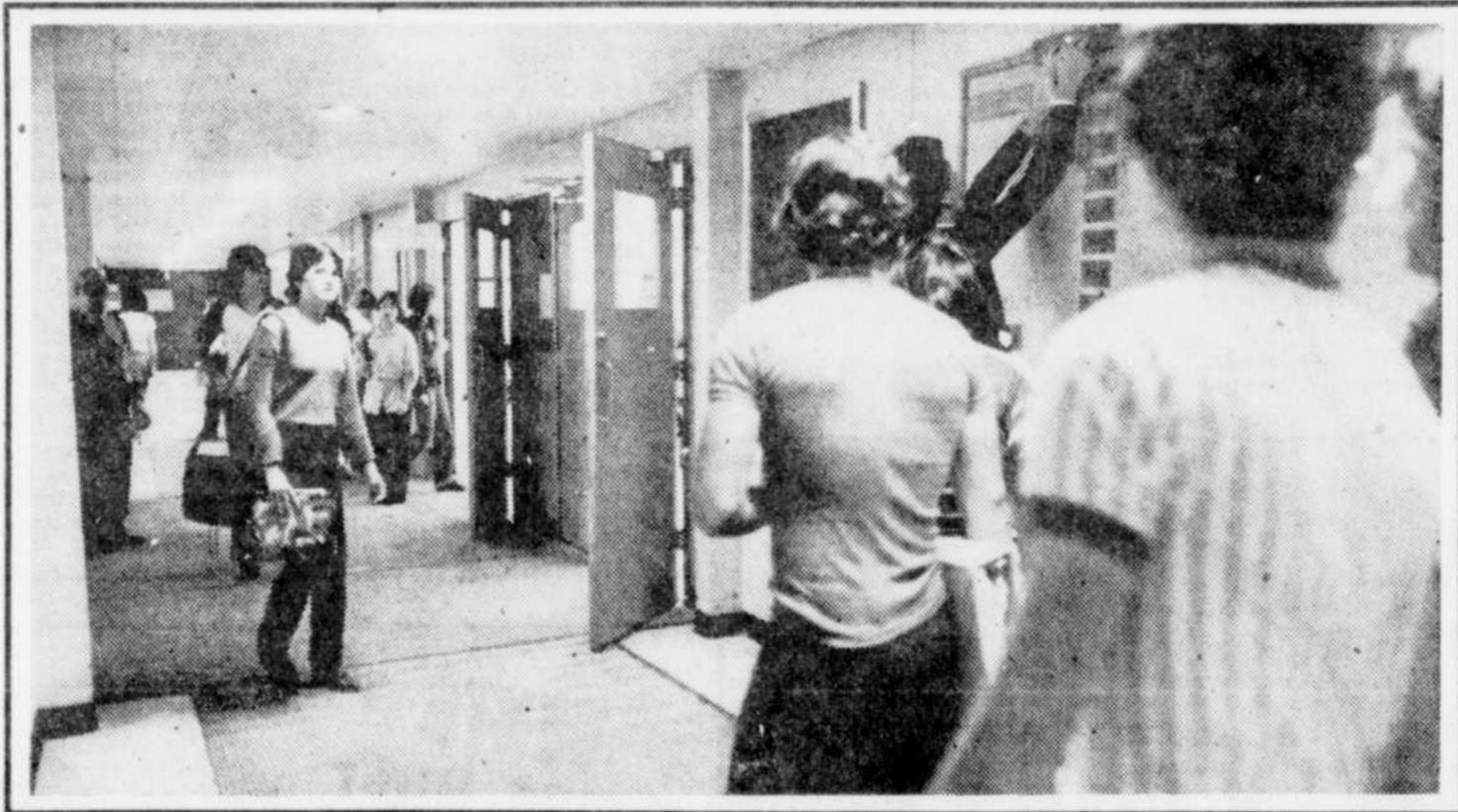
Cette étude comparée est tout à l'honneur de la commission scolaire régionale Jean-Talon puisqu'elle a permis de constater que le taux d'absentéisme dans ses écoles est de beaucoup inférieur à la moyenne observée provincielement souligne M. Loranger.

Interventions

Il est d'opinion que cette étude du phénomène de l'absentéisme à l'école, abordé sous l'angle des conduites sociales, fournira des indices précis aux professionnels de l'éducation leur permettant d'intervenir de façon plus concrète auprès des étudiants qui sèchent régulièrement des cours.

Il est d'avis qu'il faut maintenant informer les professionnels, les professeurs et les parents de l'opinion que se font d'eux-mêmes les étudiants qui ont un taux élevé d'absences.

Il faudra par la suite tenter de découvrir pourquoi un étudiant porte tel jugement sur lui-même, si nous voulons que nos interventions soient rationnelles.



Ryan: vedette du spectacle parlementaire



gilles lesage
à québec

M. Claude Ryan a mis bien peu de temps à dominer l'Assemblée nationale, à en maîtriser les rouages et les astuces, à prendre avantage de ce jeu parlementaire qui permet à l'Opposition de tirer son épingle du jeu.

Par son sérieux, son assiduité, la pertinence de ses interventions, toujours fouillées, le chef de l'Opposition a vite mis en respect et fait taire ses détracteurs, qui le voyaient déchiqueté par la meute péquiste. Son arrivée à l'Assemblée, en mai dernier, a redonné de la vigueur et de la discipline aux libéraux, déboussolés depuis novembre 1978. Ayant rapidement imposé sa griffe sur l'appareil et l'organisation du Parti libéral, le nouveau député d'Argenteuil, auroolé de succès répétés aux élections partielles, a vite pris plaisir aux traquenards de la procédure et aux pelures de banane tendues sous les pieds

des amis d'en face. Avec la complicité de deux acolytes hors de pair, MM. Gérard-D. Lévesque, leader parlementaire, et Jean-Noël Lavoie, ex-président.

M. Ryan n'a nullement perdu, loin de là, sa force d'analyse — il décèle à coup sûr la faille de l'adversaire — et sa légendaire capacité de travail. Mais le chef de parti est nettement moins rigoureux que le chef éditorialiste de naguère, surtout quand il a maille à partir avec son susceptible vis-à-vis, M. René Lévesque.

Combats de coqs

Au-delà des options qui les divisent, les deux hommes ont développé une animosité personnelle et même une certaine rancœur. L'un envers l'autre. De sorte que leurs échanges se transforment souvent en combats de coqs qui se disputent la basse-cour. Et ce n'est pas joliment à voir, quoi qu'en dise M. Ryan, que les engueulades n'ont jamais empêché de dormir, de son propre aveu. Chez lui, le respect de l'autre en mange un coup, mais il est, avec le ciel, des accommodements, n'est-ce pas?

Plus agaçant encore, M. Ryan a développé autour de sa personne un nouveau culte du chef, que l'on croyait révolu depuis vingt ans, depuis la mort de

Duplessis. L'exemple le plus frappant m'en a été fourni samedi soir par Mme Solange Chaput-Rolland qui, à Radio-Canada, a fait un parallèle indécent entre l'arrivée du Sauveur et la renaissance du Québec sous Claude Ryan. Le retour de cet étrange phénomène m'inquiète.

Charron et Parizeau

D'autre part, si l'Assemblée nationale a connu vendredi un atterrissage en douceur tel que je n'en ai pas vu depuis douze ans, c'est grâce à M. Claude Charron. Le jeune leader parlementaire du gouvernement n'a rien perdu de sa fougue, mais il a adouci son impertinence; par un habile aménagement du calendrier sessionnel et d'harmonieuses relations avec ses vis-à-vis de l'Opposition, il a réussi un exploit: faire en sorte que le traditionnel rouleau-compresseur des fins de session reste dans l'antichambre. Il fut aidé en cela par M. Ryan lui-même, qui a mis fin aux filibusters, à la lutte à outrance contre un projet qui n'agréait pas à l'Opposition.

Du côté gouvernemental, outre M. Charron, il faut signaler la performance du ministre des Finances, M. Parizeau: toujours correct et digne, le numéro 2 s'attire le respect de tous, et non par ses hurlements. De son côté, M. Yves Bérubé, plus à l'aise, a développé un petit côté garne-

ment, assorti d'une pointe de sectarisme agaçant.

Remaniement tardif

Quant au remaniement ministériel du début de l'automne, il est loin d'avoir donné au cabinet le second souffle que l'on en attendait: trop peu, trop tard, probablement. Même Mme Lise Payette, à la Condition féminine, n'a pas réussi à donner sa mesure, et M. Bédard est trop accaparé par la Justice pour mener à terme la réforme électorale.

En revanche, les deux exclus du cabinet ont pu montrer de quel bois ils se chauffaient. L'un, M. Rodrigue Tremblay, en se lançant dans une improbable troisième voie mort-née, l'autre, M. Louis O'Neill, en se faisant la conscience indépendante d'un gouvernement qui l'est de moins en moins.

Il faut signaler par ailleurs le décès de M. Jean-Guy Cardinal et le départ de M. Robert Burns, dont les comités sont d'ailleurs passés aux libéraux, et celui de M. Fabien Roy, parti propager la bonne nouvelle à Ottawa. Outre M. Ryan, le nouvel arrivage libéral ne s'est pas signalé, à l'exception du député de Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest, fort efficace et ratoureur, et du Beauceron Hermann Ma-

thieu, qui nous a appris, médusés, qu'il veut féconder... Claudel. Il faut le faire! Il me semble que ce cher notaire serait plus à l'aise auprès de M. Camil Samson, bien seul dans son coin.

Biron: de onze à cinq

Un autre grand solitaire, c'est bien le chevalier de Lotbinière, M. Rodrigue Biron, en train de perdre son cheval. Après le départ de M. Shaw, devenu indépendant et "free choice", l'obscur Claude Dubois se niche dans l'ombre de M. Ryan, M. Bellemare désavoue son chef et s'en va boudier chez lui, M. Grenier jorgne du côté d'Ottawa et M. Russell a envie de faire de même. De onze qu'ils étaient en novembre 1976, les unionistes ne seront bientôt plus que cinq. Et l'on se demande où cette débâcle s'arrêtera, tant est grande la polarisation des anti-péquistes autour de M. Ryan, tandis que les "bleus" nostalgiques s'agglutinent autour de Joe Clark. Et M. Biron qui rêvait d'être un second Bourassa, pauvre de lui!

Enfin, le président de l'Assemblée, M. Clément Richard, s'acquiesce de ses fonctions avec brio, ne détestant pas passer tous les jours à l'écran, ainsi que l'ensemble des députés. M. Ryan fut la vedette du spectacle parlementaire en 1979. Le sera-t-il encore en 1980? Ou qui d'autre?

la page des lecteurs

Les enfants sont-ils "les vrais perdants"?

J'ai eu l'occasion, comme peut-être beaucoup de lecteurs de ce journal, de voir le très beau documentaire de l'ONF intitulé "Les vrais perdants". Il a suscité pas mal de controverses dans divers milieux, et je me permettrai de livrer ici les quelques réflexions qu'il m'a inspirées: car, tout en respectant l'honnêteté de la démarche des auteurs de ce film, je me sens le devoir de me dissocier de la philosophie qui semble sous-tendre l'oeuvre au complet.

Cette philosophie, issue du romantisme, alimentée par des auteurs aussi prestigieux que Jean-Jacques Rousseau et bien d'autres, nous présente l'enfance comme l'éternelle victime des sociétés, et peut-être plus spécialement de la société industrielle. Cette hypothèse est probablement exacte dans de nombreux domaines et, dans la mesure où la compétition est un des facteurs clés de notre société, il est relativement aisé d'en déduire que toute forme de compétition brime l'enfance dans sa propre essence: le film, dans cette thématique, est une preuve convaincante du "sadisme" que certains adultes peuvent présenter apparemment et inconsciemment: la petite gymnaste semble manifestement manipulée par des adultes qui recherchent à travers elle la couronne de laurier qui retomberait, incidemment, sur la famille ou sur le club sportif. Les spectateurs des matchs de hockey donnent la même impression, et il faudrait de patientes recherches pour comprendre leurs motivations

les plus profondes: est-ce un désir de gloire qu'ils recherchent, est-ce pour eux ou pour leurs enfants? Est-ce l'assurance — pour ce qui est des sports dits professionnels — d'une "carrière" qui mettrait leurs enfants à l'abri des besoins financiers? Ou encore, comme ce fut exprimé parfois de façon assez claire, est-ce réellement dans un but de formation?

Ce que recherchent parents et moniteurs, ce peut être aussi ce désir d'armer leurs enfants pour l'avenir en forgeant leur volonté, en leur apprenant à se surpasser, en leur donnant le goût de la perfection et de l'effort.

Comme illustration de cette dernière hypothèse, il me semble que les séquences qui nous ont présenté de jeunes artistes dans divers contextes sont révélatrices d'un climat essentiellement différent de celui régnant dans les stades sportifs: l'essence même des exigences est de différents niveaux, et la finalité des deux (2) types d'activités est contradictoire: tandis qu'un sportif atteint son plus haut niveau de performance au début de la vie adulte, l'artiste, lui, ne commence son plein épanouissement qu'au moment de la maturité. Wilhelm Kempf a enregistré l'intégrale des sonates de Beethoven lorsqu'il avait plus de soixante-dix (70) ans: cette intégrale est un des sommets de la musique.

Il me semble donc que le

principal danger d'un surentraînement, surtout sportif, se situe au niveau du lurre que l'on fait miroiter aux yeux de l'enfant, en lui promettant gloire et facilité rapides, moyennant sa docilité, voire son écrasement par une technique qu'il exige qu'il sacrifie presque tout à son sport: c'est là, évidemment, une exploitation scandaleuse.

Cependant, partir de ces prémisses pour arriver à la conclusion que tout adulte qui demande à un enfant de consentir à des efforts constants dans le but d'arriver à la maîtrise d'un sport — ou d'un art — est un adulte qui ne respecte pas l'enfant, c'est faire preuve de la même philosophie que celle du trop célèbre Docteur Spock, émule naïf de Freud, qui a créé une génération presque complète d'adolescents psychopathes et irresponsables.

C'est nier, de plus, un des aspects les plus élémentaires et des plus importants de l'enfant qui est ce goût spontané de se dépasser, de faire quelque chose de sa vie: comment expliquer le goût des jeunes enfants à essayer de marcher sur les deux (2) pieds? Est-ce parce qu'ils s'y sentent forcés par les adultes?

Dans une société (je parle plus spécialement de la société nord-américaine) dont l'un des mythes favoris est celui de l'enfant-roi, il est temps de réagir contre ces attitudes qui, sous prétextes de rechercher le bonheur de l'enfant, ne font qu'entretenir les propres

lâchetés et les propres rêves d'adultes frustrés. L'enfant n'est pas seulement un enfant, qu'on le veuille ou non: il est destiné à devenir un adulte. Aussi, tout en respectant le plus possible ses besoins de sécurité et de tendresse, il est nécessaire de lui apprendre progressivement qu'il n'obtiendra pas toujours tout ce qu'il désire au moment où il le désire.

Par ailleurs, n'est-il pas nécessaire de lui apprendre que l'important dans la vie n'est pas seulement la satisfaction de ses propres besoins, mais aussi le respect des besoins d'autrui: à ce titre, le sport, tout comme la musique peuvent être d'excellents moyens d'apprendre aux enfants à croître, et à trouver dans l'effort une satisfaction légitime, tout en leur apprenant le respect des autres, c'est-à-dire en les socialisant.

S'il est indubitable que de nombreux adultes, parents et moniteurs devraient réviser leurs perceptions du monde et de l'enfance, je ne doute nullement que l'apprentissage, même sévère, d'un sport ou encore d'un art soit hautement épanouissant pour les enfants, dans la mesure où, à travers les difficultés rencontrées, ils peuvent éprouver une satisfaction d'autant plus forte d'avoir dépassé leurs propres limites: un enfant, ça a aussi le droit d'être fier de ce qu'il a créé.

Guy Vannieu, psychologue
psychothérapeute
Chicoutimi

Il a fallu 91 ans d'attente

Il aura fallu 91 ans à une minorité francophone de l'Ouest pour se faire reconnaître le droit de survivre! Trop tard, tout le monde est mort!!

Il n'aura fallu que deux ans à une minorité anglophone pour se faire reconnaître le droit d'avoir toujours et nécessairement raison!!!

Et vive l'égalité truquée des chances constitutionnelles!!

Que voulez-vous? Il y a des minorités moins minoritaires que d'autres. Notre petite Rhodésie montréalaise vient de nous le rappeler avec éclat. Et l'on comprend maintenant toute la signification du vote de 95 pour 100 que les anglophones ont donné à leur député de Darcy-McGee. Quelle unanimité! Et quelle continuité entre cette unanimité et la décision de la Cour suprême de déclarer anticonstitutionnelle la loi 101 sur la langue.

L'histoire, ici comme ailleurs, se répète. Les juges de la Cour suprême en viennent aux mêmes conclusions que lord Durham en 1839: le bilinguisme obligatoire au Québec (depuis deux cents ans) et d'ailleurs au Canada (depuis deux jours, si les provinces le veulent). Les électeurs de Darcy-McGee réagissent comme les "loyalistes" de 1790 fuyant les États-Unis et qu'un historien américain, Mason Wade, décrit ainsi:

Leur haine traditionnelle des "papistes" français et leur méfiance amère des intrigues françaises chez les républicains américains qui les avaient dépouillés de leurs foyers et de leurs biens devint presque historique. Ils avancèrent dans leurs nouvelles carrières et s'enrichirent en découvrant partout des "émisaires français" et en voyant des complots français dans les efforts que faisaient les Canadiens français pour faire fonctionner le gouvernement autonome octroyé par Pitt et Grenville. C'était, en réalité, des hommes apeurés qui avaient vécu une révolution en Amérique et en craignaient une autre au Canada, tandis que s'éroulait, autour d'eux, le vieil ordre de choses du XVIIIe siècle. (Les

Canadiens français de 1760 à nos jours", p. 111).

Aujourd'hui comme hier, le ton monte à l'approche du grand référendaire. Depuis quelques années, les coïncidences s'accumulent, tout se polarise autour d'un OUI et d'un NON, selon qu'on est francophone ou anglophone.

1 — La Commission Pépín-Roberts sur l'unité canadienne nous a clairement démontré qu'à une reconnaissance du caractère particulier du Québec, les anglophones disent NON et les francophones disent OUI.

2 — L'élection partielle dans le comté de Darcy-McGee prouve qu'à la loi 101, 95 pour 100 des anglophones disent NON, alors que 90 pour 100 (sondage) des francophones disent OUI.

3 — Quand le gouvernement du Québec veut nationaliser la multinationale américaine Asbestos Corp., les anglophones (par la voix de la constitution) disent NON, alors que les Québécois ont déjà dit OUI.

4 — Le 22 mai dernier, au gouvernement libéral francophone (French Power), le Canada anglais a dit NON, alors que les Québécois ont dit massivement OUI (67 bureaux, 6 créditistes).

5 — Devinez qui a dit OUI et qui a dit NON le 13 décembre dernier quand Joe Clark a dû dissoudre le gouvernement.

Décidément les deux grandes solitudes savent — et l'affirmation de plus en plus clairement et de plus en plus ouvertement — ce qu'elles veulent et ce qu'elles ne veulent pas. Il y aura tout à l'heure, comme jadis, dans une juste retour de l'histoire, une barricade — référendaire celle-là — avec d'un côté, comme jadis, des patriotes exigeant un pays pour eux et affirmant leur OUI, et de l'autre, comme jadis aussi, et comme toujours, les "loyalistes" exigeant un continent pour eux et clamant leur NON.

Raynald Collard,
Baie-Comeau

Avantages de la représentation proportionnelle

M. le rédacteur en chef,

J'ai eu l'occasion de prendre connaissance d'un fascicule publié par le ministre d'État à la réforme parlementaire du temps où M. Robert Burns en avait la responsabilité.

Le fascicule comparait divers modes de scrutin électoral entre eux.

Comme les circonstances actuelles semblent devoir remettre le thème de la "proportionnelle" sur le

tapis, je profite de la résurgence de cette idée pour communiquer au gouvernement par votre intermédiaire mes opinions sur le sujet.

1 — Les systèmes proposés dans le fascicule sont trop compliqués par rapport aux besoins à combler.

2 — Les principaux besoins à combler dans une éventuelle réforme semblent être surtout des deux ordres suivants: a) assurer

plus souvent qu'autrement un gouvernement majoritaire; b) éviter de sous-représenter à l'Assemblée nationale un parti par rapport au pourcentage de vote qu'il aurait obtenu à l'élection générale.

3 — Le moyen le plus simple à mon avis est d'instaurer un système de "proportionnelle" où la règle suivante serait établie: aucun parti n'aurait moins de députés en chambre que le pourcentage de suffrages exprimés lors de l'élection générale à l'échelle de la province, "moins le chiffre dix". Deux exemples: a) si le Parti québécois obtient 40 pour 100 des suffrages, il aurait droit automatiquement à un nombre minimum de 30 députés en chambre. Si l'élection comté par comté ne lui en donne que 25, le président des élections déclare élus à partir d'une liste qui lui est fournie par le chef du parti en cause, les cinq premières personnes de cette liste qui n'auraient pas déjà été élues dans un comté. Si l'élection comté par comté donnait 35 députés avec 40 pour 100 des suffrages exprimés, la règle ne s'appliquerait donc pas. b) Si l'Union nationale recueille 11 pour 100 ou 12 pour 100 du suffrage et ne voit aucun de ses candidats élus, le président des élections déclare élus selon le cas les noms qui apparaissent en tête sur la liste qui lui a été fournie par le chef de l'Union nationale.

Je vous laisse à vous ainsi qu'aux spécialistes de la science

politique le soin de dégager les avantages et les inconvénients de cette suggestion; les différentes études statistiques rejoindront probablement les miennes.

Guy Archambault, conseiller
Ecole nationale
d'administration publique
Québec

Les dindons de la farce

Encore cette année à Noël, il y a eu sur les tables des Québécois une belle grosse dinde farcie, que grand-papa en tenue de gala a dépecée pour toute sa marmaille.

Mais vous êtes-vous demandé ce qu'il en coûte à l'épicière indépendante pour votre belle grosse dinde.

Le prix de la volaille pour les

Fêtes est déterminé par les grosses chaînes d'alimentation et de là toutes les autres chaînes s'ajustent en rapport au prix fixé par elles.

Cette année, le dindon catégorie "A", 20 lb et plus se vend partout, peu importe la bannière de l'alimentation, \$0.98 la livre, alors qu'il en coûte à l'épicière \$1.03 la livre. Donc, pour un dindon de 20 livres, l'épicière perd \$1.00 sans compter les opérations du magasin: réception, entreposage, pesage, étalage, etc...

Un jour, il va falloir que tout le monde comprenne et ajuste le prix de vente au moins égal au prix d'achat, car je vous assure que le temps des Fêtes pour un épicière indépendant c'est pas une "farce".

Michel Baril
Saint-Raymond de Portneuf

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs, du même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

Vous ne trouvez jamais le temps ou vous oubliez. Si vous y pensez, il vous manque le numéro de téléphone et quand, enfin, vous l'avez, c'est trop tard ou trop tôt...

Si vous voulez vraiment vous abonner au journal

LE SOLEIL
Faites-le ce soir vous avez jusqu'à 19h30 pour composer

647-3333

VENTE

20% à 50%

DE RABAIS

sur tous les vêtements d'hiver... jupes, pantalons, blouses en ratine de velours, groupe de robes de chambre.

Juette Tremblay Inc.
place XXXXX des quatre-bourgeois
658-8081

VENTE APRES NOEL

CHEZ J. M. CLÉMENT



20%

DE RABAIS
sur toute la marchandise en magasin

N.B. Les uniformes d'école sont exclus de cette vente.

Le plus grand spécialiste de vêtements pour enfants

J. M. CLÉMENT
L.TÉE

PLACE STE-FOY
653-9363

faits divers

Alain Allard opte pour un procès devant jury

MONTREAL (d'après PC, UPC) — Alain Allard, ancien membre du FLQ accusé d'avoir déposé trois bombes dans des clubs politiques et une succursale de la Société des alcools, subira son enquête préliminaire le 15 février.

Allard, accompagné de sa femme Soila, qui est cubaine, et de leur fillette de cinq ans, Evelyn, a comparu lundi en cour des sessions de la paix, 40 heures à peine après son arrivée de Cuba, où il vivait en exil depuis 11 ans.

Par la voix de son avocat, Me Pierre Poupart, il a refusé de reconnaître sa culpabilité et a choisi un procès devant un juge et des jurés. Il a été libéré sous un engagement personnel de \$500, en attendant l'enquête préliminaire.

Allard, âgé de 33 ans, est le dernier des exilés cubains à revenir au pays. Il était parti en 1969 en compagnie de Jean-Pierre Charette en détournant sur La Havane un avion de la National Airlines. Il y a un an, Charette est revenu pour faire face à la justice canadienne. Il a été condamné à six mois de prison et libéré après avoir purgé trois mois de sa peine. Peu de temps après sa sortie de

prison, Charette a publié un livre relatant son expérience à Cuba.

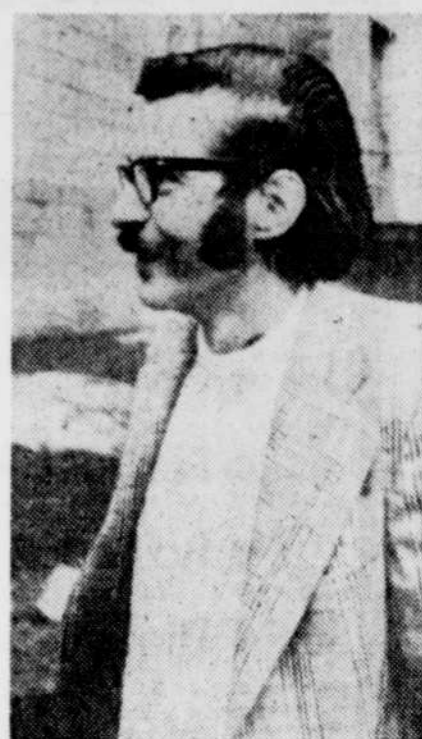
Allard et Charette avaient quitté Montréal peu après l'arrestation de Pierre-Paul Geoffroy, le seul membre du FLQ arrêté pendant la vague d'attentats de 1968-69. Geoffroy a échappé de 124 condamnations à vie à être purgées concurrentement, plus 25 ans, pour sa participation à 31 attentats à la bombe.

Seulement une des bombes qu'auraient présumément placées Allard et Charette a explosé, brisant une vitre d'une succursale de la Société des alcools.

Plusieurs autres membres du FLQ dont Michel Lambert, Marc Carboneau et Yves Langlois sont encore en exil ailleurs.

Carboneau et Langlois, qui avaient rejoint Jacques et Louise Cossette-Trudel et Jacques Lancôt à Cuba, vivent présentement à Paris.

Quant au couple Cossette-Trudel, ils purgent une peine de deux ans moins un jour pour leur participation à l'enlèvement du diplomate britannique James Cross.



Alain ALLARD



Le Soleil, Jean Vallières

Toujours généreux

Comme d'habitude, le Père Noël a été généreux cette année et ce fut la joie chez la famille Venant Drolet, de l'Ancienne-Lorette, lorsque le vénérable vieillard s'y est arrêté pour la distribution des cadeaux. Papa Drolet a bien voulu se laisser choyer un peu. Son gendre Roger Paradis, qui jouait le rôle du Père Noël, aurait même, paraît-il, tenté de l'endormir.

Mauvaise nouvelle
ma nouvelle bonne
est mauvaise

Le 6/36 ne coûte qu'un dollar



D'Allard's
notre
grand soldé
d'écoulement
est maintenant
en cours.

Nous désirons vous
remercier de votre fidélité
et nous profitons de
l'occasion pour vous
présenter nos souhaits les
meilleurs de Bonne et
heureuse Année

D'Allard's
pour la femme d'aujourd'hui

Centre d'Achats - Place Ste-Foy
481, rue St-Joseph est
Place Québec
La Place du Royaume - Chicoutimi



PENTAX MV
\$275

- entièrement automatique
- boîtier noir
- très compacte
- objectif 50 mm F2



NIKON EM
\$228

- objectif 50 mm F1.8
- automatique
- priorité au diaphragme
- signal de sous-exposition
- option d'entraînement automatique



PENTAX K1000
\$200

- objectif 50 mm F2
- reflex, semi-automatique
- objectif interchangeable
- vitesse de 1 sec. à 1/1000 de sec.

CINE-CAMERA SONORE BELL & HOWELL

\$185 : auto zoom 3X



MINOLTA SRT-200
\$190

- objectif 45 mm F2
- semi-automatique
- posemètre incorporé
- bouton de présélection

PROJECTEUR-CINE SONORE BELL & HOWELL

\$195

- embobinage automatique
- objectif zoom
- marche avant, marche arrière, arrêt sur image



ARGUS CAREFREE 126
\$7

- léger et compact
- Flip Flash sans pile

ZOOM VIVITAR 70-150 mm F3.8
\$225

- robuste et compact
- macro
- s'adapte sur tout 35 mm



OBJECTIFS

Vivitar 28 mm F2.8 TX	\$125
Vivitar 135 mm F2.8 TX	\$100
Vivitar Zoom 80-200 mm F4 TX	\$245
Canon 28 mm F2.8	\$135
Canon 135 mm F3.5	\$125
Nikkor 28 mm F3.5	\$218
Nikkor 135 mm F3.5	\$218
Rokkor 28 mm F2.8	\$135
Rokkor 135 mm F3.5	\$128

CAMERAS ET PROJECTEURS

Ciné-caméra Bell & Howell sonore, zoom macro 8X	\$335
Ciné-caméra Canon sonore 514XI-S	\$445
Ciné-caméra Elmo 350SL sonore	\$385
Projecteur Bell & Howell sonore 600 ZRX	\$325
Projecteur Elmo sonore 600M	\$395
Projecteur Kodak Carousel 750H	\$163
Projecteur Kodak Carousel 760H	\$199
Projecteur Bell & Howell AF-70	\$178

DIVERS

Chargeur Kodak 80 diapos	\$3.65
Chargeur Kodak 140 diapos	\$6.65
Roulette et bobine Super 8 200'	\$0.75
Roulette et bobine Super 8 400'	\$0.99
Écran Lenticular 50 x 50	\$37.00
Bassin de développement 8 x 10	\$1.65
Filtre polarisant 49 mm, 52 mm, 55 mm	\$8.00
Filtre de couleur 49 mm, 52 mm, 55 mm (sauf filtre à effet et Skylight)	\$4.00
Sac fourre-tout Nikon	\$4.00

STUDIO GOSSELIN

• 102, rue Kennedy, Lévis
• 10, av. Bégin, Lévis
• 48, rue Garneau, Québec
• 107, rue Frontenac, Sherbrooke

• 11,770, 1^{re} Avenue est, St-Georges, Bc
• Galeries la Chaudière, Ste-Marie, Bc
• 44, St-Jean-Baptiste est, Montmagny



LES DERNIERS PRIX DES ANNEES '70
valide jusqu'au 31 décembre incl. ou jusqu'à épuisement des stocks

Aubaines - Semaine de Noël

CARTES DE NOËL, DÉCORATIONS, ETC.

- Cartes de Noël en Boîtes
- Feuilles d'emballage
- Rouleaux d'emballage
- Étiquettes et collants
- Accessoires
- Serviettes

50% de Rabais

- Nappes
- Vaisselle
- Ampoules de rechange int./ext.
- Calendriers Carlton
- Articles divers

- Guirlandes
- Glaçons
- Guirlandes en pap. aluminium
- Boules en verre
- Boules en satin
- Couronnes

Tous les articles pas offerts dans tous les magasins. Magasinez tôt pour avoir un meilleur choix.

HOMMES & GARÇONS

Liquidation de T-shirts pour Garçons
Manches longues. Acrylique polyester/coton, polyester/acrylique. Plein parement boutonné. Col ras du cou/roule.

3.4.
et

Vêtements de ski pour Hommes. Première Qualité. Rembourrés de polyester ou doubles de peluche acrylique. Style pilote ou Safari. Modèles variés. Nos Prix Cour. \$23.99-\$35.99

20.
MAINT.

Chemises pour Jeunes Gens et Hommes
Chemises sport et tricot. Manches longues. Tissus et modèles variés. Homme: P-M-G-TG. Jeune: P-M-G. Nos Prix Cour. \$10.99-\$13.99

7.
MAINT.

Chemises tricot pour Jeunes Gens et Hommes. Manches longues. Unies, rayées et à demi-parement boutonné. Tissus variés. Homme: P-M-G-TG. Jeune: P-M-G. Nos Prix Cour. \$7.99-\$9.99

5.
MAINT.

Tous les styles, couleurs et tailles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

ENFANTS

Jusqu'à 50% de Rabais

Chandails pour Bambins
Pull-overs, cardigans et vestes à glissière. 100% acrylique. Garçons et fillettes 2-3X.

Chasubles et jupes 2-3X
Quadrilles acrylique et velours côtelé.

Ensemble 2 pièces pour Bambins. Modèles et couleurs variés.

Fillettes 4-6X
Ensembles, robes et chasubles en velours.

Robes variées pour Bambines
Robes tout aller et habillées. Polyester/coton et simili-velours. Couleurs variées. 2-3X.

Fillettes 7-14. T-shirts, robes, chandails, pantalons, jeans, blouses, jupes et chasubles.

Manteaux, Enfants et fillettes. 2-14.

Dormeuses pour bébés
Modèles et tissus variés.

Costumes pour bébés
100% acrylique. Une taille.

Jolies Robes de Bébé
Modèles et tissus variés. Fillettes. 12-18-24.

DAMES

30% de Rabais

Sur tout notre stock de vêtements de ski pour Dames

Jusqu'à 50% de Rabais

- Robes Junior
- Robes Mademoiselle
- Blouses
- Chemisiers
- Hauts
- Chandails
- Pantalons
- Jupes
- Sacs à main
- Foulards

FAITES PROVISION DE FRIANDISES

Gaufrettes et Rosettes en Chocolat Comet 300 g
Notre Prix Cour. \$1.49

1.29
MAINT.

Bridge Mixture de Lowney 12 oz
Notre Prix Cour. \$1.49

1.29
MAINT.

Menhes Smiles and Chuckles 100 g
Notre Prix Cour. .69

3/1.29
MAINT.

Noix Melangées Tip Top 350 g
Notre Prix Cour. \$1.69

1.19
MAINT.

Noix d'Acajou York. 350 g. Notre Prix Cour. \$3.99. Gâteau aux Fruits de Luxe 3 lb Notre Prix Cour. \$3.99
Noix Melangées de Luxe Planters 350 g
Notre Prix Cour. \$3.59

Christie "Flings" 150 g
"Cheddees" 150 g
"Mini Chips" 150 g.

"Pretzel Stix" ou "Twists" 150 g.
Notre Prix Cour. .69

Noix Melangées de Fantaisie York. 350 g
Notre Prix Cour. \$2.49

1.99
MAINT.

Arachides "Cocktail" Planters 350 g
Notre Prix Cour. \$1.49

1.29
MAINT.

Arachides Rôties à Sec Planters 450 g
Notre Prix Cour. \$1.99

1.49
MAINT.

Poppycok Johnson Ordinaire ou tropical 275 g
Notre Prix Cour. \$2.79

1.99
MAINT.

2.99 ch. **.59** ch.

Disponibles dans la plupart des magasins tant qu'il y en aura.

CIGARETTES

Marques populaires
Reg. en paqs de 20 & 25
King en paqs de 20 & 25

7.39

Marques canadiennes
seulement

Limite de 3 cart.
par client.

POUR L'HIVER

Lave-Glace
Protège jusqu'à 35°C, 37°F
Contenant 4 litres.

Cristaux de Sel
Sac de 10 kg.

1.19 **.99**

ARTICLES EN VERRE

25% de Rabais

Economies de Noël sur certains articles en verre. Magasinez tôt pour un meilleur choix.

Tous les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture, le samedi 29 décembre 1979. Tant qu'il y aura du stock.

Faites Confiance à Towers

Pour la sélection, les aubaines et la satisfaction.

Ste-Foy
Place Laurier.



Heures d'ouverture
Lun à Mer. jusqu'à 17:30h
Jeu. et Ven. jusqu'à 21h
Samedi jusqu'à 17h

Stationnement
Gratuit

En vigueur du 27 au 29 décembre 1979. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

coop

vous souhaitez
Bonne et Heureuse Année



viandes

Dinde

"Dorchester"

cat. A congelée, toutes pesanteurs,

lb. **.95**

Dinde "Butter Ball" toutes pesanteurs lb. **1.18**

Jambon dans la fesse prêt à manger marque populaire, un bout ou l'autre lb. **1.35**

Porc haché maigre pour tourtières provenant de produits congelés lb. **1.18**

Pâté à la viande "Charcuterie Roy", 16 oz "Bilopage", "Taillefer", "La Belle Fermière", 500 g unité **1.38**

Boeuf fumé "Coorsh" pqt 4 X 2 oz **2.19**

Saucisses au porc cocktail "Maple Leaf" lb. **.95**

Pain de simili poulet, "Les Cuisines Rochette" tranché sur demande lb. **1.19**

Cretons en vrac "Coop" lb. **1.59**

Bacon "Coop" pqt 16 oz **1.45**

Fondue parmesan "Les Cuisines Rochette" pqt 6' S **1.15**

Délice de mer "Blue Water" **3.29**



Jouet

"La maternelle"

Fisher Price

#929

chaque **15.99**

fruits et légumes

Oranges Sunkist

Sans pépin
Produit Californie

gr: 113 cello 12 **.99**

Raisins rouges Empereur Canada no 1
Produit E.U.A. lb. **.68**

Poires Anjou Produit importé gr: 135
Canada extra de fantaisie lb. **.43**

Radis Produit E.U.A. cello 16 oz **.58**

Échalotes Produit E.U.A. pqt **.18**

Persils frais Produit E.U.A. pqt **.25**

ÉPICERIE

Pêches tranchées de choix Aylmer bte 19 oz **.73**

Salade de fruits de fantaisie Libby's bte 28 oz **.99**

Olives farcies manzanilla Habitant bte 15 oz **1.39**

Gelée en poudre Jello saveurs assorties bte 3 oz **.26**

Café instantané Maxwell House boc 10 oz **5.55**

Gâteaux aux fruits Coop cel 1lb **1.15** cel 2 lb **2.19**

Linges tout-usage

Chiffons J couleurs assorties bte 10' S **1.15**

Essuie-tout Scott Towel couleurs assorties pqt 2 rlx **1.07**

Fromage tranché canadien "Single" Kraft cel 16 oz **1.79**

Soupe à l'oignon Lipton bte 2 env. **.65**

Marinades sucrées Habitant boc 24 oz **1.09**

Betteraves marinées Habitant boc 24 oz **.79**

Cornichons sucrés Habitant boc 15 oz **1.49**

Oignons blancs marinés Habitant boc 15 oz **1.34**

Serviettes de table arc-en-ciel Scott pqt 180' S **1.25**

Mais de fantaisie Niblets grain, bte 12 oz crème, bte 14 oz **.45**

Jus de tomates de fantaisies Libby's bte 19 oz **.37**

Consommé de boeuf Aylmer bte 10 oz **.36**

Jus d'oranges Libby's sucré ou non sucré carton 6/6 oz **1.49**

Crème à fouetter Dream Whip cont 3 oz **.69**

Arachides Krispy Kernels blanches, espagnoles, Bar-B-Q, sac 850 g **1.97**

Bonbons des Fêtes Viau sac 312 à 567 g **.95**

Biscuits Viau Vogue, bte 450 g Whippet, bte 400 g **1.65**

Biscuits Weston Graham Square sac 600 g **1.37**

Amuse-gueules "Fling's" Christie bte 150 g **.50**

:cooprix:::

coop

- Place Tanguay, Rond-Point, Lévis
- 3355, de la Pérade, Ste-Foy

- Place Normandie, St-Nicolas
- 7370, 3e Avenue ouest, Charlesbourg

- 62, boul. Valcartier, Loretteville
- 50, rue Principale, St-Anselme

- Place Doneuil, Donnacona

Zellers

SOLDES PARTOUT EN MAGASIN

Mercredi
26 décembre
au samedi
29 décembre

Vente Bye, Bye, '79

Dès maintenant et/ou jusqu'à l'épuisement de la marchandise

Gâteau aux fruits de 3 lb de Zellers 2.97 ch.	Paquet de 2 ampoules "Sylvania" 40, 60 ou 100 watts .67 le paquet	Toutes les chandelles fuselées et tournées 50% de rabais
Shampooing colorant "Nice 'N Easy" 2.29 ch.	Choix de Jeux "Steeplechase", "Parchesi", "Ups & Downs" - Au choix 1.44 ch.	Papier-mouchoirs "Royale" Grosses boîtes 3/1.99 Il y a une limite de 6 boîtes par client.
Un achat spécial! Ensembles deux-pièces pour le ski pour garçons et filles Tailles 4 à 6x 14.88 le deux-pièces	Solde de pantalons habillés pour hommes et jeunes hommes 33% DE RABAIS	Essuie-tout "Royale" Paquet de deux rouleaux 2 paquets 1.99 Il y a une limite de 2 paquets par client.
Solde de robes pour tailles Junior, Mlle et Femme 20% à 50% de rabais Choix de modèles, de tissus et de teintes.	Épargnez 16% à 41% sur prix courants Chemises pour hommes Chemises à manches longues, habillées et chemises sport en P-M-G-TG, tailles 14½ à 17¼. 6.97 à 14.97 ch.	Paquet de huit rouleaux de papier hygiénique "Royale" 1.99 Il y a une limite de 3 paquets par client.

Microsilions, Cassettes et Rubans 8 pistes

Au choix Microsilions 5.99 ch.	Au choix Cassettes ou Rubans 8 pistes 6.99
 Berandol Tears (Mon cher)	 Toto Hydra
 Beausoleil Broussard Le mitan du siècle	 Santana Marathon
 Angèle Arseneault Y a une étoile pour vous	 Fernand Gignac Notre vie à deux
 Donna Summer On the Radio	 Bee Gees Greatest
 Herb Alpert Rise	 Styx Cornerstone
Au choix Microsilions 11.99 ch.	Au choix Cassettes ou rubans 8 pistes 12.99 ch.

Zellers

Prenez votre décision avec la carte-credit "Décision" de Zellers

PLACE FLEUR DE LYS
550, BOUL. WILFRID-HAMEL, QUEBEC

Heures d'affaires: Mercredi: 1.00 p.m. à 5.30 p.m.
Jeudi, vendredi: 9.30 a.m. à 9.00 p.m. Samedi: 9.00 a.m. à 5.00 p.m.

faits divers

Seize morts sur la route durant le long congé de Noël

Le long congé de Noël, soit à partir de vendredi dernier, a coûté la vie à 16 personnes sur la route et le feu a fait une dix-septième victime, dans l'Est du Québec. Aux neuf personnes qui avaient péri en fin de semaine, sont venus s'ajouter hier et avant-hier sept morts sur la route et la victime du feu.

A Saint-Sylvestre, dans le comté de Lotbinière, une collision frontale de deux voitures sur le pont de la rivière Filcars, qui enjambe la route 269, a fait trois victimes, hier soir vers 23h: Mme Claire Roussin, 43 ans, et son fils, Luc, 14 ans, du 935, rue du Viaduc, à Sainte-Foy, et Mme Marie-Anne Vallières, 60 ans, du 370, rue Clavet, à Thetford.

A Saint-René de Matane, M. Normand Michaud, 44 ans, est mort dans les flammes qui ont complètement rasé son domicile, hier, vers 7h45. Un poêle à bois ou une cigarette oubliée serait à l'origine du sinistre.

A 00h30, hier, une collision frontale a coûté la vie à un automobiliste à Amqui. La victime est M. Daniel Malaisson, âgé de 30 ans et domicilié à Amqui. La collision a eu lieu dans la rue Caron.

A Saint-Jules de Beauce, un capotage a fait une victime, lundi, vers 23h30. Il s'agit de Hervé Lessard, 15 ans, fils de M. Adélaïde Lessard, domicilié à Tring-Jonction.

Dans le comté de Matapédia, une collision entre une voiture et une motoneige a fait un mort, lundi, à 17h45, sur la route Saint-Tharcisius. La victime, M. Normand Belanger, âgé de 19 ans, est morte sur le coup.

A Saint-Eugène, dans le comté de L'Islet, une autre collision frontale a causé la mort de M. Francis Kirouac. Cet accident est survenu vers 1h, lundi dernier.

Dépêche rectifiée

MONTREAL (PC) — Une poursuite de \$500,000 pour diffamation vient d'être intentée par Québecair contre la station de télévision CFCF, le réseau CTV, auquel elle est affiliée, et l'un des reporters de CFCF à Québec, Ralph Noseworthy.

La compagnie dit qu'on a voulu lui nuire dans ses démarches en vue d'acquiescer la société Nordair.

Elle soutient que, le 13 décembre, CFCF et son réseau ont diffusé un reportage du journaliste Ralph Noseworthy faisant état d'une enquête que menerait la Sûreté du Québec, sur de présumés pots-de-vin que deux cadres de Québecair auraient versés à des fonctionnaires du ministère des Transports, dans le but d'obtenir une licence.

Une dépêche de la Presse canadienne vendredi pouvait donner à entendre que le journaliste Noseworthy avait lui-même porté des accusations.

Maison incendiée

Un incendie a complètement détruit une maison familiale, hier, vers 16h15, sur la rue de la Falaise, à Saint-David.

Les pompiers de la ville de Lévis en sont venus à bout vers 20h30. Les dommages sont sommairement évalués à \$60,000. Personne n'a été blessé et l'origine du feu reste à déterminer.



COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
D'une réunion de la Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec, tenue le 19 décembre 1979, sous la présidence de monsieur Léonard Bouchard.

VU la résolution 79-224 de la Commission de Transport et l'ajournement prisé de la Commission de la C.U.Q. donnée le 13 décembre 1979, par sa résolution C-127;

ATTENDU QUE les modifications suivantes constituent des ajustements mineurs pour des raisons de sécurité (parcours 22) ou pour une meilleure desserte de la population (parcours 23, 25/25X et 37);

EN CONSÉQUENCE
Résolution 79-387

Sur proposition faite et approuvée, il est résolu à l'unanimité de remplacer, à compter du 29 décembre 1979, les trajets des parcours 22, 23, 25/25X et 37 par les suivants:

PARCOURS 22
ALLER: Du Rot, Jacques-Cartier, St-Joseph, St-Valier, du Sacré-Coeur, Montmarie, Marie-de-l'Incarnation, Plante, Samson, boul. Pierre-Bertrand, route Ste-Clara, des Rocailles, des Gradins, boul. Labourgneuf, boul. Pierre-Bertrand, St-Joseph, Elizabeth I, boul. Lapierre, 1^{er} Avenue et terrain de stationnement spétial (terminus);
RETOUR: 1^{er} Avenue, boul. Lapierre, Elizabeth I, boul. St-Joseph, boul. Pierre-Bertrand, boul. Labourgneuf, des Gradins, des Rocailles, route Ste-Clara, Samson, Plante, Marie-de-l'Incarnation, Montmarie, du Sacré-Coeur, St-Valier, boul. Charost, St-Valier, Caron et du Rot (terminus);

PARCOURS 23
ALLER: Rang St-Denis, rang St-Angé, Abbé-Perrin, St-Vincent, St-Vies, Huet, Jules Verne, Jean Gauvin, Ste-Famille, De Vinco, boul. Aclier, Paul VI, Ste-Famille, Robitaille, boul. Hamel, Lachance, Leduc, Kennedy, boul. Hamel, St-Sacrament, St-Valier, boul. Charost, St-Valier, Caron, du Rot, Jacques-Cartier;
RETOUR: Jacques-Cartier, St-Joseph, St-Valier, St-Sacrament, boul. Hamel, Kennedy, Leduc, Lachance, boul. Hamel, Robitaille, Ste-Famille, Paul VI, boul. Aclier, De Vinco, Ste-Famille, Jean Gauvin, Jules Verne, Huet, St-Vies, Abbé-Perrin, rang St-Angé, et rang St-Denis;

*A l'exception des voyages "directs" mentionnés à l'honneur, le service est arrêté à Masson-Michel, via le boul. Masson, boul. Père Lelèvre, St-Ulandre, Marvau, Chevalier (terminus) et boul. Masson, la correspondance est synchronisée avec les parcours majeurs.

PARCOURS 25
ALLER: St-Joseph, St-Valier, du Sacré-Coeur, Montmarie, Marie-de-l'Incarnation, Plante, Chabot, Champagnat, Gagné, Ducharme, Chabot, Proulx, Beauzage, boul. Pierre-Bertrand, Samson, Baker, place Flamand, Baker, Samson, Glazier, Labrèche, Plante (terminus);
RETOUR: Plante, Houde, Glazier, Samson, Baker, place Flamand, Baker, Samson, boul. Pierre-Bertrand, Beauzage, Proulx, Chabot, Ducharme, Gagné, Champagnat, Chabot, Plante, Marie-de-l'Incarnation, Montmarie, du Sacré-Coeur, St-Valier, boul. Charost, Dorchester, Fleury, de la Couronne, St-Joseph (terminus);

*Aux heures des voies réservées aux autobus, le serv. St-Valier au lieu de Fleury, de la Couronne, puis le parcours régulier.

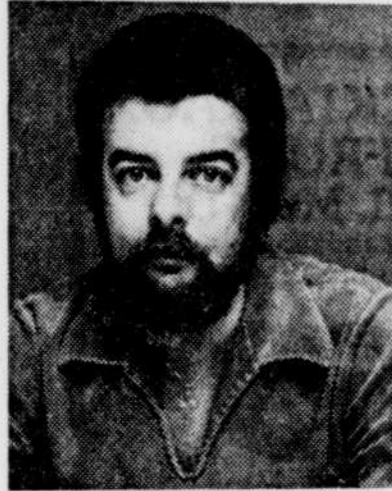
PARCOURS 25X
MATTIN: St-Joseph, St-Valier, du Sacré-Coeur, Montmarie, Marie-de-l'Incarnation, Plante, Chabot, Champagnat, Gagné, Ducharme, Chabot, Proulx, Beauzage, Pierre-Bertrand, Desrochers, Godin, Miras, Pierre-Bertrand, voie d'accès au ministère des Transports (terminus);
SOIR: Ministère des Transports, Pierre-Bertrand, Miras, Godin, Desrochers, Pierre-Bertrand, Beauzage, Proulx, Chabot, Ducharme, Gagné, Champagnat, Chabot, Plante, Marie-de-l'Incarnation, Montmarie, du Sacré-Coeur, St-Valier, boul. Charost, Dorchester, St-Valier, de la Couronne, St-Joseph (terminus);

PARCOURS 37
ALLER: Du Rot et Dorchester, (Gare du Rot), du Rot de la Couronne, Port-Drouin, 4e Rue, 5e Rue, 6e Rue, 7e Rue, 8e Rue, 9e Rue, 10e Rue, 11e Rue, 12e Rue, 13e Rue, 14e Rue, 15e Rue, 16e Rue, 17e Rue, 18e Rue, 19e Rue, 20e Rue, 21e Rue, 22e Rue, 23e Rue, 24e Rue, 25e Rue, 26e Rue, 27e Rue, 28e Rue, 29e Rue, 30e Rue, 31e Rue, 32e Rue, 33e Rue, 34e Rue, 35e Rue, 36e Rue, 37e Rue, 38e Rue, 39e Rue, 40e Rue, 41e Rue, 42e Rue, 43e Rue, 44e Rue, 45e Rue, 46e Rue, 47e Rue, 48e Rue, 49e Rue, 50e Rue, 51e Rue, 52e Rue, 53e Rue, 54e Rue, 55e Rue, 56e Rue, 57e Rue, 58e Rue, 59e Rue, 60e Rue, 61e Rue, 62e Rue, 63e Rue, 64e Rue, 65e Rue, 66e Rue, 67e Rue, 68e Rue, 69e Rue, 70e Rue, 71e Rue, 72e Rue, 73e Rue, 74e Rue, 75e Rue, 76e Rue, 77e Rue, 78e Rue, 79e Rue, 80e Rue, 81e Rue, 82e Rue, 83e Rue, 84e Rue, 85e Rue, 86e Rue, 87e Rue, 88e Rue, 89e Rue, 90e Rue, 91e Rue, 92e Rue, 93e Rue, 94e Rue, 95e Rue, 96e Rue, 97e Rue, 98e Rue, 99e Rue, 100e Rue, 101e Rue, 102e Rue, 103e Rue, 104e Rue, 105e Rue, 106e Rue, 107e Rue, 108e Rue, 109e Rue, 110e Rue, 111e Rue, 112e Rue, 113e Rue, 114e Rue, 115e Rue, 116e Rue, 117e Rue, 118e Rue, 119e Rue, 120e Rue, 121e Rue, 122e Rue, 123e Rue, 124e Rue, 125e Rue, 126e Rue, 127e Rue, 128e Rue, 129e Rue, 130e Rue, 131e Rue, 132e Rue, 133e Rue, 134e Rue, 135e Rue, 136e Rue, 137e Rue, 138e Rue, 139e Rue, 140e Rue, 141e Rue, 142e Rue, 143e Rue, 144e Rue, 145e Rue, 146e Rue, 147e Rue, 148e Rue, 149e Rue, 150e Rue, 151e Rue, 152e Rue, 153e Rue, 154e Rue, 155e Rue, 156e Rue, 157e Rue, 158e Rue, 159e Rue, 160e Rue, 161e Rue, 162e Rue, 163e Rue, 164e Rue, 165e Rue, 166e Rue, 167e Rue, 168e Rue, 169e Rue, 170e Rue, 171e Rue, 172e Rue, 173e Rue, 174e Rue, 175e Rue, 176e Rue, 177e Rue, 178e Rue, 179e Rue, 180e Rue, 181e Rue, 182e Rue, 183e Rue, 184e Rue, 185e Rue, 186e Rue, 187e Rue, 188e Rue, 189e Rue, 190e Rue, 191e Rue, 192e Rue, 193e Rue, 194e Rue, 195e Rue, 196e Rue, 197e Rue, 198e Rue, 199e Rue, 200e Rue, 201e Rue, 202e Rue, 203e Rue, 204e Rue, 205e Rue, 206e Rue, 207e Rue, 208e Rue, 209e Rue, 210e Rue, 211e Rue, 212e Rue, 213e Rue, 214e Rue, 215e Rue, 216e Rue, 217e Rue, 218e Rue, 219e Rue, 220e Rue, 221e Rue, 222e Rue, 223e Rue, 224e Rue, 225e Rue, 226e Rue, 227e Rue, 228e Rue, 229e Rue, 230e Rue, 231e Rue, 232e Rue, 233e Rue, 234e Rue, 235e Rue, 236e Rue, 237e Rue, 238e Rue, 239e Rue, 240e Rue, 241e Rue, 242e Rue, 243e Rue, 244e Rue, 245e Rue, 246e Rue, 247e Rue, 248e Rue, 249e Rue, 250e Rue, 251e Rue, 252e Rue, 253e Rue, 254e Rue, 255e Rue, 256e Rue, 257e Rue, 258e Rue, 259e Rue, 260e Rue, 261e Rue, 262e Rue, 263e Rue, 264e Rue, 265e Rue, 266e Rue, 267e Rue, 268e Rue, 269e Rue, 270e Rue, 271e Rue, 272e Rue, 273e Rue, 274e Rue, 275e Rue, 276e Rue, 277e Rue, 278e Rue, 279e Rue, 280e Rue, 281e Rue, 282e Rue, 283e Rue, 284e Rue, 285e Rue, 286e Rue, 287e Rue, 288e Rue, 289e Rue, 290e Rue, 291e Rue, 292e Rue, 293e Rue, 294e Rue, 295e Rue, 296e Rue, 297e Rue, 298e Rue, 299e Rue, 300e Rue, 301e Rue, 302e Rue, 303e Rue, 304e Rue, 305e Rue, 306e Rue, 307e Rue, 308e Rue, 309e Rue, 310e Rue, 311e Rue, 312e Rue, 313e Rue, 314e Rue, 315e Rue, 316e Rue, 317e Rue, 318e Rue, 319e Rue, 320e Rue, 321e Rue, 322e Rue, 323e Rue, 324e Rue, 325e Rue, 326e Rue, 327e Rue, 328e Rue, 329e Rue, 330e Rue, 331e Rue, 332e Rue, 333e Rue, 334e Rue, 335e Rue, 336e Rue, 337e Rue, 338e Rue, 339e Rue, 340e Rue, 341e Rue, 342e Rue, 343e Rue, 344e Rue, 345e Rue, 346e Rue, 347e Rue, 348e Rue, 349e Rue, 350e Rue, 351e Rue, 352e Rue, 353e Rue, 354e Rue, 355e Rue, 356e Rue, 357e Rue, 358e Rue, 359e Rue, 360e Rue, 361e Rue, 362e Rue, 363e Rue, 364e Rue, 365e Rue, 366e Rue, 367e Rue, 368e Rue, 369e Rue, 370e Rue, 371e Rue, 372e Rue, 373e Rue, 374e Rue, 375e Rue, 376e Rue, 377e Rue, 378e Rue, 379e Rue, 380e Rue, 381e Rue, 382e Rue, 383e Rue, 384e Rue, 385e Rue, 386e Rue, 387e Rue, 388e Rue, 389e Rue, 390e Rue, 391e Rue, 392e Rue, 393e Rue, 394e Rue, 395e Rue, 396e Rue, 397e Rue, 398e Rue, 399e Rue, 400e Rue, 401e Rue, 402e Rue, 403e Rue, 404e Rue, 405e Rue, 406e Rue, 407e Rue, 408e Rue, 409e Rue, 410e Rue, 411e Rue, 412e Rue, 413e Rue, 414e Rue, 415e Rue, 416e Rue, 417e Rue, 418e Rue, 419e Rue, 420e Rue, 421e Rue, 422e Rue, 423e Rue, 424e Rue, 425e Rue, 426e Rue, 427e Rue, 428e Rue, 429e Rue, 430e Rue, 431e Rue, 432e Rue, 433e Rue, 434e Rue, 435e Rue, 436e Rue, 437e Rue, 438e Rue, 439e Rue, 440e Rue, 441e Rue, 442e Rue, 443e Rue, 444e Rue, 445e Rue, 446e Rue, 447e Rue, 448e Rue, 449e Rue, 450e Rue, 451e Rue, 452e Rue, 453e Rue, 454e Rue, 455e Rue, 456e Rue, 457e Rue, 458e Rue, 459e Rue, 460e Rue, 461e Rue, 462e Rue, 463e Rue, 464e Rue, 465e Rue, 466e Rue, 467e Rue, 468e Rue, 469e Rue, 470e Rue, 471e Rue, 472e Rue, 473e Rue, 474e Rue, 475e Rue, 476e Rue, 477e Rue, 478e Rue, 479e Rue, 480e Rue, 481e Rue, 482e Rue, 483e Rue, 484e Rue, 485e Rue, 486e Rue, 487e Rue, 488e Rue, 489e Rue, 490e Rue, 491e Rue, 492e Rue, 493e Rue, 494e Rue, 495e Rue, 496e Rue, 497e Rue, 498e Rue, 499e Rue, 500e Rue, 501e Rue, 502e Rue, 503e Rue, 504e Rue, 505e Rue, 506e Rue, 507e Rue, 508e Rue, 509e Rue, 510e Rue, 511e Rue, 512e Rue, 513e Rue, 514e Rue, 515e Rue, 516e Rue, 517e Rue, 518e Rue, 519e Rue, 520e Rue, 521e Rue, 522e Rue, 523e Rue, 524e Rue, 525e Rue, 526e Rue, 527e Rue, 528e Rue, 529e Rue, 530e Rue, 531e Rue, 532e Rue, 533e Rue, 534e Rue, 535e Rue, 536e Rue, 537e Rue, 538e Rue, 539e Rue, 540e Rue, 541e Rue, 542e Rue, 543e Rue, 544e Rue, 545e Rue, 546e Rue, 547e Rue, 548e Rue, 549e Rue, 550e Rue, 551e Rue, 552e Rue, 553e Rue, 554e Rue, 555e Rue, 556e Rue, 557e Rue, 558e Rue, 559e Rue, 560e Rue, 561e Rue, 562e Rue, 563e Rue, 564e Rue, 565e Rue, 566e Rue, 567e Rue, 568e Rue, 569e Rue, 570e Rue, 571e Rue, 572e Rue, 573e Rue, 574e Rue, 575e Rue, 576e Rue, 577e Rue, 578e Rue, 579e Rue, 580e Rue, 581e Rue, 582e Rue, 583e Rue, 584e Rue, 585e Rue, 586e Rue, 587e Rue, 588e Rue, 589e Rue, 590e Rue, 591e Rue, 592e Rue, 593e Rue, 594e Rue, 595e Rue, 596e Rue, 597e Rue, 598e Rue, 599e Rue, 600e Rue, 601e Rue, 602e Rue, 603e Rue, 604e Rue, 605e Rue, 606e Rue, 607e Rue, 608e Rue, 609e Rue, 610e Rue, 611e Rue, 612e Rue, 613e Rue, 614e Rue, 615e Rue, 616e Rue, 617e Rue, 618e Rue, 619e Rue, 620e Rue, 621e Rue, 622e Rue, 623e Rue, 624e Rue, 625e Rue, 626e Rue, 627e Rue, 628e Rue, 629e Rue, 630e Rue, 631e Rue, 632e Rue, 633e Rue, 634e Rue, 635e Rue, 636e Rue, 637e Rue, 638e Rue, 639e Rue, 640e Rue, 641e Rue, 642e Rue, 643e Rue, 644e Rue, 645e Rue, 646e Rue, 647e Rue, 648e Rue, 649e Rue, 650e Rue, 651e Rue, 652e Rue, 653e Rue, 654e Rue, 655e Rue, 656e Rue, 657e Rue, 658e Rue, 659e Rue, 660e Rue, 661e Rue, 662e Rue, 663e Rue, 664e Rue, 665e Rue, 666e Rue, 667e Rue, 668e Rue, 669e Rue, 670e Rue, 671e Rue, 672e Rue, 673e Rue, 674e Rue, 675e Rue, 676e Rue, 677e Rue, 678e Rue, 679e Rue, 680e Rue, 681e Rue, 682e Rue, 683e Rue, 684e Rue, 685e Rue, 686e Rue, 687e Rue, 688e Rue, 689e Rue, 690e Rue, 691e Rue, 692e Rue, 693e Rue, 694e Rue, 695e Rue, 696e Rue, 697e Rue, 698e Rue, 699e Rue, 700e Rue, 701e Rue, 702e Rue, 703e Rue, 704e Rue, 705e Rue, 706e Rue, 707e Rue, 708e Rue, 709e Rue, 710e Rue, 711e Rue, 712e Rue, 713e Rue, 714e Rue, 715e Rue, 716e Rue, 717e Rue, 718e Rue, 719e Rue, 720e Rue, 721e Rue, 722e Rue, 723e Rue, 724e Rue, 725e Rue, 726e Rue, 727e Rue, 728e Rue, 729e Rue, 730e Rue, 731e Rue, 732e Rue, 733e Rue, 734e Rue, 735e Rue, 736e Rue, 737e Rue, 738e Rue, 739e Rue, 740e Rue, 741e Rue, 742e Rue, 743e Rue, 744e Rue, 745e Rue, 746e Rue, 747e Rue, 748e Rue, 749e Rue, 750e Rue, 751e Rue, 752e Rue, 753e Rue, 754e Rue, 755e Rue, 756e Rue, 757e Rue, 758e Rue, 759e Rue, 760e Rue, 761e Rue, 762e Rue, 763e Rue, 764e Rue, 765e Rue, 766e Rue, 767e Rue, 768e Rue, 769e Rue, 770e Rue, 771e Rue, 772e Rue, 773e Rue, 774e Rue, 775e Rue, 776e Rue, 777e Rue, 778e Rue, 779e Rue, 780e Rue, 781e Rue, 782e Rue, 783e Rue, 784e Rue, 785e Rue, 786e Rue, 787e Rue, 788e Rue, 789e Rue, 790e Rue, 791e Rue, 792e Rue, 793e Rue, 794e Rue, 795e Rue, 796e Rue, 797e Rue, 798e Rue, 799e Rue, 800e Rue, 801e Rue, 802e Rue, 803e Rue, 804e Rue, 805e Rue, 806e Rue, 807e Rue, 808e Rue, 809e Rue, 810e Rue, 811e Rue, 812e Rue, 813e Rue, 814e Rue, 815e Rue, 816e Rue, 817e Rue, 818e Rue, 819e Rue, 820e Rue, 821e Rue, 822e Rue, 823e Rue, 824e Rue, 825e Rue, 826e Rue, 827e Rue, 828e Rue, 829e Rue, 830e Rue, 831e Rue, 832e Rue, 833e Rue, 834e Rue, 835e Rue, 836e Rue, 837e Rue, 838e Rue, 839e Rue, 840e Rue, 841e Rue, 842e Rue, 843e Rue, 844e Rue, 845e Rue, 846e Rue, 847e Rue, 848e Rue, 849e Rue, 850e Rue, 851e Rue, 852e Rue, 853e Rue, 854e Rue, 855e Rue, 856e Rue, 857e Rue, 858e Rue, 859e Rue, 860e Rue, 861e Rue, 862e Rue, 863e Rue, 864e Rue, 865e Rue, 866e Rue, 867e Rue, 868e Rue, 869e Rue, 870e Rue, 871e Rue, 872e Rue, 873e Rue, 874e Rue, 875e Rue, 876e Rue, 877e Rue, 878e Rue, 879e Rue, 880e Rue, 881e Rue, 882e Rue, 883e Rue, 884e Rue, 885e Rue, 886e Rue, 887e Rue, 888e Rue, 889e Rue, 890e Rue, 891e Rue, 892e Rue, 893e Rue, 894e Rue, 895e Rue, 896e Rue, 897e Rue, 898e Rue, 899e Rue, 900e Rue, 901e Rue, 902e Rue, 903e Rue, 904e Rue, 905e Rue, 906e Rue, 907e Rue, 908e Rue, 909e Rue, 910e Rue, 911e Rue, 912e Rue, 913e Rue, 914e Rue, 915e Rue, 916e Rue, 917e Rue, 918e Rue, 919e Rue, 920e Rue, 921e Rue, 922e Rue, 923e Rue, 924e Rue, 925e Rue, 926e Rue, 927e Rue, 928e Rue, 929e Rue, 930e Rue, 931e Rue, 932e Rue, 933e Rue, 934e Rue, 935e Rue, 936e Rue, 937e Rue, 938e Rue, 939e Rue, 940e Rue, 941e Rue, 942e Rue, 943e Rue, 944e Rue, 945e Rue, 946e Rue, 947e Rue, 948e Rue, 949e Rue, 950e Rue, 951e Rue, 952e Rue, 953e Rue, 954e Rue, 955e Rue, 956e Rue, 957e Rue, 958e Rue, 959e Rue, 960e Rue, 961e Rue, 962e Rue, 963e Rue, 964e Rue, 965e Rue, 966e Rue, 967e Rue, 968e Rue, 969e Rue, 970e Rue, 971e Rue, 972e Rue, 973e Rue, 974e Rue, 975e Rue, 976e Rue, 977e Rue, 978e Rue, 979e Rue, 980e Rue, 981e Rue, 982e Rue, 983e Rue, 984e Rue, 985e Rue, 986e Rue, 987e Rue, 988e Rue, 989e Rue, 990e Rue, 991e Rue, 992e Rue, 993e Rue, 994e Rue, 995e Rue, 996e Rue, 997e Rue, 998e Rue, 999e Rue, 1000e Rue, 1001e Rue, 1002e Rue, 1003e Rue, 1004e Rue, 1005e Rue, 1006e Rue, 1007e Rue, 1008e Rue, 1009e Rue, 1010e Rue, 1011e Rue, 1012e Rue, 1013e Rue, 1014e Rue, 1015e Rue, 1016e Rue, 1017e Rue, 1018e Rue, 1019e Rue, 1020e Rue, 1021e Rue, 1022e Rue, 1023e Rue, 1024e Rue, 1025e Rue, 1026e Rue, 1027e Rue, 1028e Rue, 1029e Rue, 1030e Rue, 1031e Rue, 1032e Rue, 1033e Rue, 1034e Rue, 1035e Rue, 1036e Rue, 1037e Rue, 1038e Rue, 1039e Rue, 1040e Rue, 1041e Rue, 1042e Rue, 1043e Rue, 1044e Rue, 1045e Rue, 1046e Rue, 1047e Rue, 1048e Rue, 1049e Rue, 1050e Rue, 1051e Rue, 1052e Rue, 1053e Rue, 1054e Rue, 1055e Rue, 1056e Rue, 1057e Rue, 1058e Rue, 1059e Rue, 1060e Rue, 1061e Rue, 1062e Rue, 1063e Rue, 1064e Rue, 1065e Rue, 1066e Rue, 1067e Rue, 1068e Rue, 1069e Rue, 1070e Rue, 1071e Rue, 1072e Rue, 1073e Rue, 1074e Rue, 1075e Rue, 1076e Rue, 1077e Rue, 1078e Rue, 1079e Rue, 1080e Rue, 1081e Rue, 1082e Rue, 1083e Rue, 1084e Rue, 1085e Rue, 1086e Rue, 1087e Rue, 1088e Rue, 1089e Rue, 1090e Rue, 1091e Rue, 1092e Rue, 1093e Rue, 1094e Rue, 1095e Rue, 1096e Rue, 1097e Rue, 1098e Rue, 1099e Rue, 1100e Rue, 1101e Rue, 1102e Rue, 1103e Rue, 1104e Rue, 1105e Rue, 1106e Rue, 1107e Rue, 1108e Rue, 1109e Rue, 1110e Rue, 1111e Rue, 1112e Rue, 1113e Rue, 1114e Rue, 1115e Rue, 1116e Rue, 1117e Rue, 1118e Rue, 1119e Rue, 1120e Rue, 1121e Rue,

Paul Clavet est agent de bureau et coroner adjoint

par Guy DUBE

Paul Clavet, qui travaille à la morgue de Québec depuis 15 ans, est surtout connu des policiers et des journalistes comme agent de bureau ou comme greffier du bureau des coroners J.-Armand Drouin et Maurice Lagacé. Mais Paul est plus que cela: à la suite de la démission de Me Pierre Morin, (responsable de la loi des coroners au Québec) comme coroner suppléant, M. Clavet a été nommé à ce poste par le ministre de la Justice et cumule maintenant les fonctions de coroner suppléant et d'agent de bureau. Paul est en "stand-by" 24 heures par jour, sept jours par semaine. Il ouvre les enquêtes du coroner, procède à l'identification des victimes, etc. Son titre ne lui



Le Soleil, Jacques Deschênes
Paul CLAVET

permet pas, cependant, de présider à des enquêtes publiques ou de faire des cas de recherches. Paul Clavet est le seul coroner suppléant au Québec et sa nomination devient un précédent puisque ce titre était habituellement réservé à un avocat, un médecin ou un notaire.

Commission de police

Les traditionnelles journées d'études annuelles de la Commission de police du Québec se tiendront les 24, 25 et 26 février, à l'hôtel Reine-Elisabeth de Montréal. Il y a de fortes chances que le conférencier pour la clôture de cette réunion de tous les corps policiers du Québec soit le ministre de la Justice, Me Marc-André Béard.

Agents de la paix

Le Syndicat des agents de la paix de la fonction publique est en train de rédiger un mémoire déplorant les dessous de la situation des surveillants dans les centres de détention du Québec. Ce mémoire fera suite à l'émeute d'un groupe de détenus à la prison de Bordeaux, le 28 novembre dernier, et du "climat de violence et d'insécurité vécu quotidiennement par les surveillants", selon le président provincial du syndicat, M. Maurice Corrievau.

Attention à vos clés

Afin de contrer la vague de vols d'automobiles (11,000 véhicules volés dans la région de la Métropole, de janvier à octobre cette année), le service de police de la

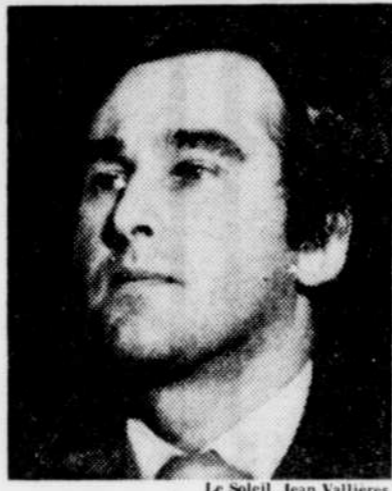


les vérités de la... police

Communauté urbaine de Montréal vient de décider de faire appliquer la loi et d'émettre un billet de contravention de \$15 à tout automobiliste qui laissera ses clés dans son véhicule ou qui laissera son moteur tourner pendant qu'il fait ses courses dans les magasins ou à l'épicerie, ou même devant la banque...

Semaine de la justice

La Semaine régionale de la justice, tenue le mois dernier et qui en était à sa toute première édition, s'est avérée un franc succès, selon son président, M. André Chandonnet, directeur du Service de réadaptation sociale de Québec. Le vœu à moyen terme de M. Chandonnet est de faire de cette semaine régionale une Semaine de la justice qui s'étendrait à tout le Québec.



Le Soleil, Jean Vallières
André CHANDONNET

L'informatique serait un outil indispensable pour la justice

par J.-C. RIVARD

Le bâtonnier général du barreau, Me Paul Vézina, estime qu'il est urgent de mettre l'informatique au service de la justice, si l'on veut réussir à maîtriser l'énorme quantité de textes législatifs qui existent actuellement.

Prenant la parole lors de la cérémonie de prestation de serment de M. Robert Lafrenière comme juge de la cour supérieure, Me Vézina a révélé que le barreau s'emploie pour sa part à parer à une telle urgence. Ce sera même la priorité de la nouvelle fondation du Barreau du Québec, dont les activités commenceront avec les années 1980, a-t-il dit.

Reprenant une expression du ministre fédéral de la Justice Jacques Flynn, il a qualifié de "pollution législative" la situation qui prévaut actuellement: environ 15,000 pages uniquement dans la refonte des règlements fédéraux et autant du côté provincial, sans compter les règles de pratique d'une quarantaine de régies et commissions ayant pouvoir de réglementation. Du seul côté des lois, un millier de pages de texte viennent annuellement bouleverser l'ensemble existant par abrogation, modification, retrait et addition.

La refonte des lois provinciales, point de départ d'une refonte permanente, est certes un gros effort, croit-il: elle deviendra même un outil précieux au fil des années.

Mais le bâtonnier signale que c'est actuellement se livrer à une gymnastique intellectuelle compliquée que de chercher à déterminer

l'état d'une loi existante, à un moment précis, en raison de l'entrée en vigueur des lois, partie par partie, article par article.

Avant la loi 101 (charte de la langue française), la rédaction bilingue des textes législatifs facilitait l'étude des lois. Mais tel ne semble plus devoir être le cas pour l'avenir, vu la politique de la Régie de la langue française qui décourage cet usage dans les publications gouvernementales, estime-t-il.

Le droit est à ce point

complexe, à l'heure actuelle, que pour une simple question de soins médicaux, il faut savoir consulter, selon les circonstances, le code civil, la loi sur les services de santé et des services sociaux, la loi de la protection de la santé publique, la loi de la protection de la santé mentale, signale Me Vézina.

"Devant ce charivari, il devient de plus en plus important que la cour supérieure travaille à dégager ce qui est fondamental dans notre droit et qu'elle en assure la sauve-

garde en exerçant de plus en plus son pouvoir de surveillance sur ces multiples organismes quasi judiciaires qui, quotidiennement, mettent en application une grande partie de ces lois et règlements."

En ce qui concerne le barreau, on doublera les ressources consacrées à la formation permanente des avocats. Dès l'été prochain, on organisera plusieurs semaines intensives d'étude pour permettre aux avocats de se tenir à jour. C'est ce qu'a révélé le bâtonnier.

Le "clan" du restaurant-bar IL PADRINO

vous souhaite un Joyeux Noël et, pour vous mettre en appétit, vous invite à lire ses menus alléchants...

<p>ST-SYLVESTRE - 31 décembre</p> <p>Antipasto Il Padrino ou fondue parmesan</p> <p>Crème aux fines herbes ou Consommé au Sherry</p> <p>Tourmados café de Paris Escalope de veau Cordon Bleu Langoustines grillées à la provençale</p> <p>Carottes glacées - Brocoli au beurre Gâteau des Fêtes Café - Thé</p> <p style="text-align: right;">\$16.50 par personne</p>	<p>NOUVEL AN - 1er janvier</p> <p>Potage Minestrone ou Consommé au Porto</p> <p>Filet Mignon Wellington Ris de veau aux chanterelles Assiette de fruits de mer</p> <p>Bouquetière de légumes Gâteau du Nouvel An Cassata Café - Thé</p> <p style="text-align: right;">\$14.75</p>
---	---

Notez bien: fermé les 25 et 26 décembre

IL PADRINO

5, Place Québec - tél.: 692-4585

Le midi, une heure de stationnement gratuit. Votre stationnement du soir est à nos frais à Place Québec.

NOUS SOMMES LE NO 1 A QUEBEC

ATTENTION... achetons

CENTRE D'ACHAT JADIS 5555, 3e AV. OUEST, CHARLESBOURG

PIECES CANADIENNES

1921 CINQUANTE SOUS

payons \$20,000

1921 CINQ SOUS

payons \$1,800

DOLLARS CANADIENS

(en pièces d'argent)

ACHETONS	
1935	\$15
1936-1937	\$15
1938	\$40
1939	\$11
1945	\$100
1946	\$40
1947ML	\$150
1947BL	\$75
1947PTD	\$150
1948	\$750
1949	\$15
1952-1967	\$11
1950ARN	\$50
1951ARN	\$50
1955ARN	\$100
1966S.BEADS	\$1300

ATTENTION

Nous payons les plus hauts prix à Québec

NOS SPECIALISTES SERONT A VOTRE SERVICE...

Le 26 déc.	9h à 17h
Le 27 déc.	9h à 21h
Le 28 déc.	9h à 21h
Le 29 déc.	9h à 17h30
Le 02 janv.	12h à 17h30
Le 03 janv.	9h à 21h
Le 04 janv.	9h à 21h
Le 05 janv.	9h à 21h

MONNAIE OLYMPIQUE

\$90

Nous payons pour une série d'une valeur de \$30

Maintenant pièces en argent du Canada

\$11⁰⁰	pour chaque dollar 1966 et moins	10¢, 25¢, 50¢
\$8²⁵	pour chaque dollar 1967	10¢, 25¢
\$6⁷⁵	pour chaque dollar 1968	10¢, 25¢

Pièces en argent des Etats-Unis

\$12⁵⁰	pour chaque dollar 1964 et moins	10¢, 25¢, 50¢
--------------------------	----------------------------------	---------------

ACHETONS BILLETS DE BANQUE CANADIENS

PAYONS LE PLUS HAUT PRIX SELON LA CONDITION. ACCEPTONS TOUT AUTRE BILLET DE BANQUE du Canada et des Etats-Unis.

MORCEAUX D'OR, D'ARGENT ET BIJOUX ANCIENS

Nous achetons bijoux anciens, morceaux d'or et d'argent et payons en argent COMPTANT SUR PLACE. Profitez-en, c'est le temps de vendre vos objets anciens en or et en argent sterling: chaînes, bagues, boucles d'oreilles, service à thé, couverts, plateaux et ens. de coiffure en argent sterling, médaillons, plaques et lingots en or et en argent, profitez en or.

BAGUES

MONTRES

DE POCHE

MONAIOR

CENTRE D'ACHAT JADIS

5555, 3e Avenue ouest, Charlesbourg, Québec

Tél.: 628-9101

OUVERT TOUS LES SOIRS A COMPTER DU 11 DEC. JUSQU'A 21H.

OBTENEZ LE MAXIMUM POUR VOTRE ARGENT APPELEZ-NOUS

TEL.: 628-9101

Acceptons les frais d'interurbain

CINQ DOLLARS	DIX DOLLARS
PIECES CANADIENNES	EN OR
\$5 - 1912 \$145	\$10 - 1912 \$335
\$5 - 1913 \$150	\$10 - 1913 \$335
\$5 - 1914 \$365	\$10 - 1914 \$335

CANADA Proof-like

Payons	1962 - \$20 ⁰⁰	1965 - \$20 ⁰⁰
	1960 - \$20 ⁰⁰	1966 - \$20 ⁰⁰
	1961 - \$20 ⁰⁰	1967 - \$20 ⁰⁰
	1963 - \$20 ⁰⁰	
	1964 - \$20 ⁰⁰	

PIECES CANADIENNES EN OR

ACHETONS	ACHETONS
\$20-1967, avec étui \$245	\$100-1977, 22K \$390
\$100-1976, 14K \$120	\$100-1978, 22K \$230
\$100-1976, 22K \$230	\$100-1979, 22K \$230

NOUS PAYONS COMPTANT

LES PRIX SONT SUJETS A CHANGEMENT SANS PREAVIS



BONNE ANNÉE
à tous nos clients et amis

PRIX EN VIGUEUR
JUSQU'AU 29 DÉCEMBRE 1979
NOUS NOUS RÉSERVONS
LE DROIT DE LIMITER
LES QUANTITÉS

<p>KETCHUP AUX TOMATES HEINZ bout. 32 oz</p> <p>\$1.08</p>	<p>PRÉPARATION DE FROMAGE "SINGLES" KRAFT 16 oz</p> <p>\$1.68</p>	<p>JUS D'ORANGE FBI sucré ou non, cont. 64 oz</p> <p>\$1.18</p>	<p>BETTERAVES MARINÉES HABITANT cont. 24 oz</p> <p>69¢</p>	<p>COCKTAIL AUX FRUITS DEL MONTE Canada fantaisie, bte 19 oz</p> <p>69¢</p>
--	---	---	--	---

<p>RAISINS ROUGES "EMPEREUR" produit des États-Unis Cat. Canada No 1</p> <p>lb 67¢</p>	<p>JEUNES DINDONS SURGELÉS Canada, Catégorie "A" toutes pesanteurs</p> <p>lb 98¢</p>	<p>DIND-O-JUS Imprégnées, surgelées, Canada Catégorie "A" toutes pesanteurs</p> <p>FLAMINGO</p> <p>lb \$1.18</p>	<p>FESSE DE JAMBON découennée, sans jarret prête-à-servir un bout ou l'autre</p> <p>METRO RICHELIEU</p> <p>lb \$1.28</p>
<p>ORANGES SANS PÉPIN "NAVEL SUNKIST" gr. 113 produit des États-Unis</p> <p>douz \$1.19</p>	<p>BACON SANS COUENNE METRO RICHELIEU</p> <p>1 livre \$1.15</p>	<p>PORC HACHÉ (produit décongelé)</p> <p>lb \$1.18</p>	<p>TOURTIÈRE SURGELÉE METRO RICHELIEU</p> <p>\$1.28</p>
<p>ALIMENTS SURGELÉS</p> <p>GÂTEAUX ASSORTIS SARA LEE rond étagé noix, chocolat, double chocolat 18 oz shortcake aux fraises 21 oz forêt noire 21 oz</p> <p>\$2.59</p>	<p>CRETONS TAILLEFER</p> <p>300 g \$1.09</p>	<p>SAUCISSES PORC/BOEUF BOEUF MÉRITÉ</p> <p>lb \$1.38</p>	<p>FRASER VALE bleuets, fraises entières sans sucre</p> <p>11 oz 89¢</p>

<p>KETCHUP AUX FRUITS CANADIANA cont. 426 ml</p> <p>98¢</p>	<p>MARINADES SUCRÉES HABITANT cont. 24 oz</p> <p>\$1.08</p>	<p>SAUCE POUR SANDWICHS CHAUDS GAZA</p> <p>bte 14 3/\$1.00</p>	<p>PÂTÉ À SANDWICH CORDON BLEU foie jambon-veau-bacon-langue jambon-veau-bacon-tomate veau-porc-poulet viande</p> <p>bte 3 oz 3/\$1.00</p>	<p>CANNEBERGES OCEAN SPRAY entières ou en gelée, bte 14 oz</p> <p>58¢</p>
<p>POUDRE POUR GELÉE JELL-O saveurs variées, bte 3 oz</p> <p>4/\$1.00</p>	<p>MARGARINE DURE CRE MEX (disponible au Québec seulement) paquet 1 lb</p> <p>58¢</p>	<p>LIQUEUR DOUCE PEPSI-COLA 6 bout. de 750 ml, (bouteilles consignées)</p> <p>\$1.98</p>	<p>EAU MINÉRALE MONTCLAIR bout. 750 ml</p> <p>45¢</p>	<p>POUDRE LAVE-VAISSELLE CASCADE bte 50 oz</p> <p>\$2.49</p>
<p>CAFÉ MOULU MAXWELL HOUSE Mouture à toutes fins, sac 16 oz</p> <p>\$3.58</p>	<p>MARGARINE MOLLE CRE MEX (disponible au Québec seulement) cont. 400 g</p> <p>68¢</p>	<p>BISCUITS AU CHOCOLAT VIAU Whippet bte 400 g</p> <p>\$1.68</p>	<p>CAFÉ INSTANTANÉ MAXWELL HOUSE bocal 10 oz</p> <p>\$5.58</p>	<p>PAPIER DE TOILETTE COTTONELLE couleurs variées, paquet 4 rouleaux</p> <p>\$1.18</p>
<p>FARINE PURITY sac 3.5 kg</p> <p>\$1.68</p>				

<p>QUÉBEC-METRO 977, rue Cartier, Québec 1790, Trinité, Québec 6385, 3e Av. Est, Charlesbourg 635, St-Joseph, Lauzon 1530, 1re av., Lac-St-Charles Boulevard de la Capitale, sortie Seigneuriale, Beauport.</p>	<p>310, de l'Eglise Notre-Dame-des-Laurentides 850, St-Jean, Québec 963, av. Mangin, Ste-Foy 1600, 4e Avenue, Limoilou 107, Abbé-Pierre, Anc.-Lorette 58, St-Louis, Lévis</p>	<p>56, rue Ruel St-Gregoire, Cte Montmorency</p> <p>PORTNEUF: 149, du Collège, Port-Rouge Cité Portneuf 118, St-Pierre, St-Raymond 175, Principale, La Pèrade</p>	<p>541, rue Principale St-Marc-des-Carnières St-Augustin, Cte Portneuf</p> <p>CLERMONT: 94, boul. Notre-Dame, Clermont</p> <p>DORCHESTER: St-Léon de Standon</p>	<p>YAMASKA: R.R. 40, Nicolet</p> <p>L'ISLET: 59, Principale, St-Pamphile</p> <p>LOTBINIERE: 2e Rue, Deschailions 122, boul. Laurier, Laurier-Station</p>	<p>RIVIERE-DU-LOUP: Ile Verte 114, Frazierville 240, rue Thibeault, Matane 406, Lafontaine 459, Lasalle</p>	<p>Nazareth, Cte Rimouski 308, Rouleau, Rimouski 374, boul. Ste-Anne, Ste-Anne-des-Monts</p> <p>BEAUCÉ: 1000, 127e Rue, St-Georges de Beauce 780, boul. Vachon, Ste-Marie, Cte Beauce 305, 22e Rue, St-Georges, ouest, Cte Beauce</p>	<p>21, rue Georges, Pierreville 640, rue Réal, La Tuque 697, rue Thibeau Cap-de-la-Madeleine</p>
--	---	--	--	---	--	--	--

Faites confiance à... **METRO**